



**HAL**  
open science

## Les caves de Reims Durocortorum à travers les exemples de la fouille du tramway

Magalie Cavé, Philippe Rollet, Émilie Jouhet, Aurore Louis, Stéphane Sindonino

### ► To cite this version:

Magalie Cavé, Philippe Rollet, Émilie Jouhet, Aurore Louis, Stéphane Sindonino. Les caves de Reims Durocortorum à travers les exemples de la fouille du tramway. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2022, Reims antique, capitale de province, 79 (1), pp.195-230. 10.4000/gallia.6598 . hal-03811340

**HAL Id: hal-03811340**

**<https://hal.science/hal-03811340>**

Submitted on 30 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# Les caves de Reims/*Durocortorum* à travers les exemples de la fouille du tramway

Magalie CAVÉ<sup>1</sup>

avec la collaboration de Philippe ROLLET<sup>2</sup>, Émilie JOUHET<sup>3</sup>, Aurore LOUIS<sup>4</sup> et Stéphane SINDONINO<sup>5</sup>

**Mots-clés.** *Architecture, culte domestique, Durocortorum, matériau, niche, sous-sol, stockage.*

**Résumé.** *En 2007-2008, le projet de création d'une trémie routière dans le cadre des travaux d'aménagement du tramway à Reims (Marne), entre la place de la République et le square Colbert, a permis de dégager plus de 8 000 m<sup>2</sup> de vestiges se rapportant à cinq rues et cinq îlots d'habitat d'un quartier de la ville antique, compris entre la porte de Mars et les bords de la Vesle. Les structures mises au jour sont tronquées en raison du caractère linéaire de l'emprise et des dégâts causés par les aménagements modernes. Parmi elles, trente caves, comblées entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s., voire le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., sont conservées. Elles s'ajoutent à la longue liste de structures enterrées maçonnées, de construction simple ou plus complexe et parfois agrémentées de quelques effets décoratifs, observées dans d'autres secteurs de la ville du Haut-Empire, en particulier en périphérie. Les types de matériaux et les techniques de construction mis en œuvre sont recensés et analysés, de même que*

*tous les éléments qui pourraient renseigner d'autres usages que le simple stockage de denrées. Prises en compte dans leur ensemble, elles donnent un bon aperçu des modalités d'occupation de ce quartier urbain intermédiaire où se mêlent, de manière relativement anarchique tant les limites des différentes unités d'habitation sont difficiles à fixer avec certitude, des habitations modestes et plus riches, des pratiques artisanales et probablement des activités commerciales qui bénéficient de la proximité des rues. Lorsque les vestiges en élévation sont quasi inexistantes, comme c'est le cas ici, le comblement des caves s'avère souvent précieux pour permettre de caractériser les occupations dont elles dépendent. Dans cette approche comparative, les données recueillies, qu'elles soient matérielles, spatiales ou chronologiques, sont replacées dans un contexte plus large, à l'échelle de l'îlot, du site ou de la ville antique, nous amenant à revenir sur certaines découvertes rémoises, dont certaines relancent la question de la fonction religieuse des sous-sols antiques.*

## The cellars of Reims/*Durocortorum* as seen through the tramway excavation examples

**Keywords.** *Architecture, domestic worship, Durocortorum, materials, niche, basement, storage.*

**Abstract.** *In 2007-2008, the project aimed toward creating a road opening, as part of the tramway development work in Reims, between Place de la République and Square Colbert, revealed more than 8,000 m<sup>2</sup> of archaeological remains corresponding to five streets and five housing blocks in a district of the ancient city, between the Porte de Mars and the banks of the Vesle. The structures uncovered are truncated due to the linear nature of the area and the impact of modern developments. Among them, thirty cellars, filled in between the middle of the 1st c. and the end of the 3rd c. and even the beginning of the 4th c. AD, have been preserved. Numerous other examples include buried masonry structures are observed in other sectors of the Early Roman city, especially along the periphery. They are of simple or more complex construction and sometimes including some decorative elements. The types of materials and construction techniques used*

*are listed and analyzed, as well as all the elements that might indicate uses other than the simple storage of goods. Taken as a whole, they provide a good overview of the occupation methods of this intermediate urban district, wherein modest and wealthier dwellings, craft practices and probably commercial activities that benefited from the proximity of the streets were mixed in a relatively anarchic manner, especially as the boundaries between different housing units are difficult to determine with certainty. When, as is the case here, remains in elevation are almost non-existent, the backfilling of cellars often proves invaluable in terms of characterizing the occupations that would have existed above them. In this comparative approach, the data collected, whether material, spatial or chronological, are placed within their larger context, on the scale of the city block, the site, or the ancient city, bringing us back to certain discoveries in Reims, some of which raise the question of the religious function of basements during Antiquity.*

1. Inrap Grand Est, 28 rue Robert-Fulton, F-51689 Reims Cedex 2. Courriel : magalie.cave@inrap.fr

2. Inrap Grand Est, 28 rue Robert-Fulton, F-51689 Reims Cedex 2. Courriel : phirollet51@gmail.com

3. Inrap Grand Est, 28 rue Robert-Fulton, F-51689 Reims Cedex 2. Courriel : emilie.jouhet@inrap.fr

4. Inrap Grand Est ; UMR 7041 ArScAn, 15 avenue de Valmy, F-51000 Châlons-en-Champagne. Courriel : aurore.louis@inrap.fr

5. Inrap Grand Est, 15 avenue de Valmy, F-51000 Châlons-en-Champagne. Courriel : stephane.sindonino@inrap.fr

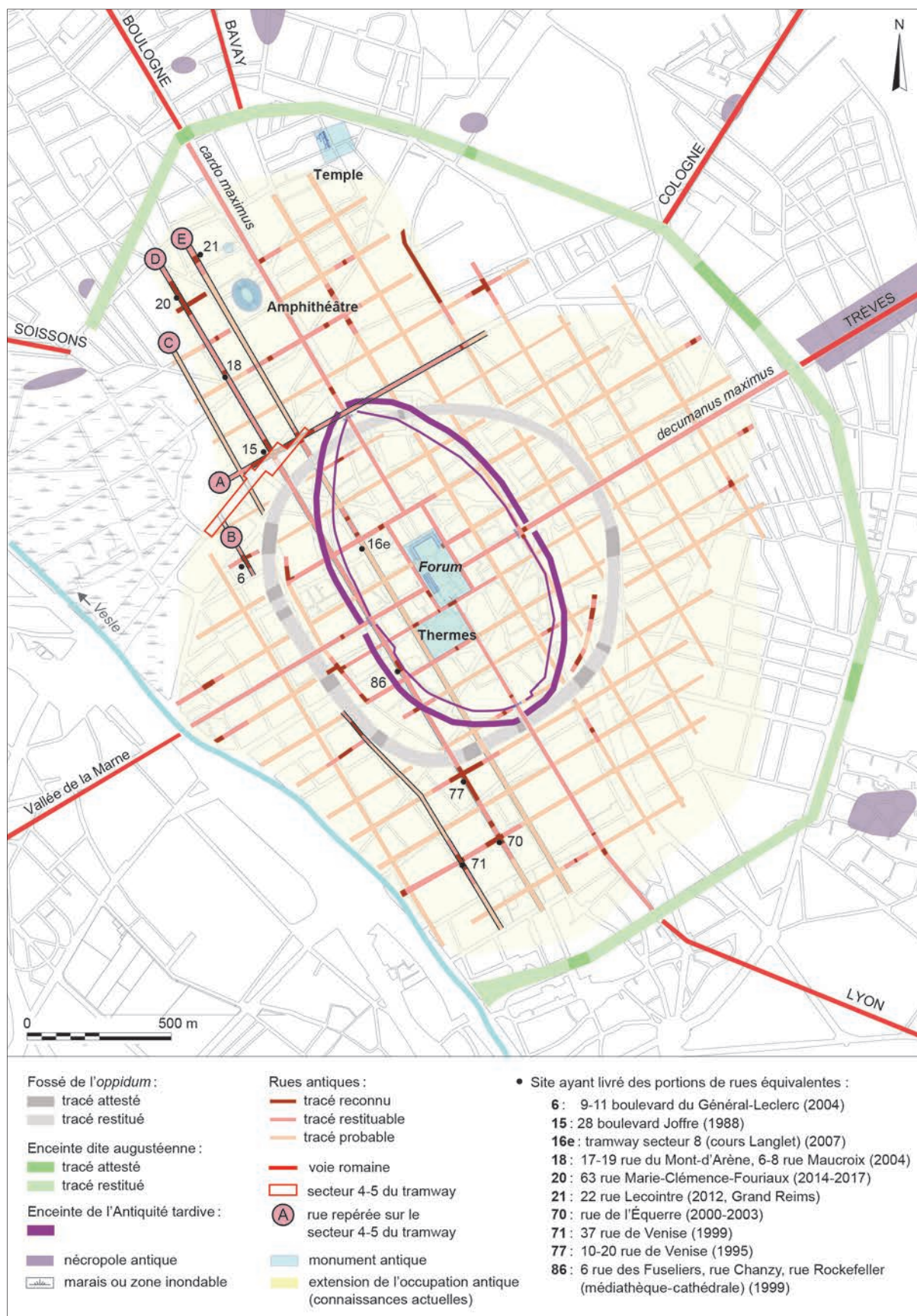


Fig. 1 – Localisation du secteur 4-5 du tramway sur le plan de la ville antique avec report des enceintes successives et des rues antiques concernées (DAO : Inrap).

Le secteur 4-5 de la fouille du tramway coïncide avec le tracé de la future ligne sur les Hautes-Promenades et la rue du colonel Driant (secteur 4), la création d'une trémie routière boulevards Joffre et Louis-Roederer (secteur 5 zones A à D) et la réfection du parvis de la gare SNCF (secteur 5 zone E). Situé immédiatement à l'extérieur de l'*oppidum* gaulois et en dehors de l'enceinte de l'Antiquité tardive et des remparts médiévaux, il touche un quartier de la ville du Haut-Empire un peu excentré, entre le *cardo maximus* et la rivière, la Vesle (fig. 1). Hormis quelques structures médiévales et modernes éparses, l'essentiel des vestiges est daté entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et la fin du III<sup>e</sup> s., voire le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ils appartiennent à cinq îlots d'habitation incomplets (îlots I à V du sud-ouest au nord-est) délimités par cinq rues : une rue orientée est-ouest (rue A) croise quatre rues orientées nord-sud (rues B à E, du sud-ouest au nord-est), dont une rue présumée (rue B, à l'extrémité sud-ouest). Ces voies structurent l'espace conformément au carroyage urbain antique.

L'opération s'est déroulée de février à décembre 2008 sur une surface totale de plus de 8 000 m<sup>2</sup>, morcelée en plusieurs tronçons qui ne sont pas toujours parfaitement jointifs. Comme pour les autres secteurs, le mode opératoire devait répondre au cahier des charges scientifiques autant qu'aux particularités du projet d'aménagement et sa localisation dans des zones à forte affluence, sur des espaces publics assez fortement perturbés (multiples réfections des chaussées et des trottoirs, réseaux, rails de l'ancien tramway, etc.). La zone d'intervention est donc très étroite et s'étire en longueur.

La méthodologie de fouille varie suivant les secteurs et l'incidence des structures modernes sur la conservation des vestiges antiques. Il faut donc distinguer les îlots IV et V, ainsi qu'une petite partie des îlots II et III dans leur extrémité nord-est (îlots IIb et IIIb)<sup>1</sup>, puisque seuls les derniers niveaux archéologiques y ont été dégagés, qui plus est sur de très faibles largeurs. Considérant la bonne conservation des vestiges antiques dans cette zone, plusieurs caves devaient sans aucun doute se trouver sous les couches de démolition de la fin de l'Antiquité qui n'ont pu être dégagées sur toute leur épaisseur. Même si les vestiges antiques y sont moins bien préservés, la partie nord-ouest de l'îlot II (îlot IIc) n'a pas non plus été étudiée jusqu'au substrat : seuls ont été fouillés les vestiges affleurant sous les couches de démolition, conformément aux principes du projet d'aménagement. L'îlot I est, quant à lui, fortement perturbé par les structures modernes, qui sont très présentes dans sa partie centrale (fossé de plus de 30 m d'envergure creusé dans la craie naturelle sur plus de 1 m de haut et comblé entre le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> s.) et à l'ouest de la rue B (carrière d'extraction de craie exploitée entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s.). Ces spécificités ont nécessairement des conséquences sur le nombre, la densité et l'état de préservation des vestiges.

La conservation des élévations étant, dans l'ensemble, assez mauvaise<sup>2</sup> (fig. 2), notre attention s'est portée tout naturellement



Fig. 2 – Secteur 4-5 du site du tramway en cours de fouille (cliché : Inrap).

sur les vestiges qui ont le moins souffert des perturbations récentes, de l'étagement des occupations et des phénomènes de brassage du mobilier : les sous-sols antiques (fig. 3).

Sur les trente caves attestées, seuls les plans de quinze sont complets (fig. 4). On constate, à Reims, qu'elles sont souvent localisées en façade des habitations, constat mis en évidence plus particulièrement ici. Toutes les rues antiques qui traversent le site sont bien documentées, avec leur façade, sur plusieurs îlots dans le cas du *decumanus* A et sur des tronçons d'une longueur importante, pouvant aller jusqu'à près de 50 m, tel l'îlot IIb en façade sud de la rue A. Les données archéologiques rémoises démontrent que la localisation des caves en façade de rue est prépondérante, comme sur le site du conservatoire, rue Gambetta (78)<sup>3</sup> (Berthelot *et al.* 1993, p. 55). Étant donné la configuration du secteur 4-5 et ses dimensions, les caves se rapportent assurément à plusieurs types d'habitat, plus ou moins modestes et répondant à des fonctions variées, au sein d'îlots distincts, qui pourraient éventuellement être spécialisés dans un domaine ou un autre (par exemple des activités artisanales, des boutiques ou des tavernes, de l'habitat modeste ou réservé aux *domus* de propriétaires plus aisés, etc.). Parallèlement, les niveaux supérieurs effondrés et amassés dans les sous-sols peuvent renseigner sur les pièces en surface et sur les éventuels liens des espaces sur et sous la rue.

L'étude des caves du site du tramway est l'occasion d'enrichir nos connaissances sur ce type de structures, appréhendé notamment grâce à des fouilles là aussi très étendues, mais un peu plus anciennes et qui n'avaient pu bénéficier d'autant de moyens humains et techniques<sup>4</sup>. En effet, il était rare, à l'époque, de pouvoir matériellement fouiller l'intégralité des vestiges. Sur le modèle de quelques sites rémois<sup>5</sup>, nous proposons d'analyser la morphologie, les techniques de construction, la distribution spatiale et la chronologie des caves mises au jour sur la fouille du tramway (tabl. I). L'objectif poursuivi est de susciter, sinon de renouveler l'intérêt pour un sujet qui n'est souvent abordé que par le biais de son mobilier ou de son architecture.

1. Les lettres minuscules (a, b ou c) ajoutées après les intitulés des îlots en chiffres romains (I à V) servent de repères dans l'espace lorsque les mêmes îlots appartiennent à différentes zones de fouille non jointives.

2. L'indigence des vestiges n'est pas totale, puisque des niveaux de sol sont conservés ponctuellement, ainsi que des semelles de fondations de mur en craie ; cependant, les liaisons stratigraphiques conservées entre les deux types de vestiges sont rares.

3. Les numéros en gras italique qui suivent les noms des sites font référence à la figure 3 de Cavé *et al.*, p. 7 sqq., dans ce volume. Ils sont destinés à faciliter leur repérage sur la carte de Reims antique.

4. Rue Gambetta (78) (Berthelot *et al.* 1993), rue de l'Équerre (70) (Rollet dir. à paraître a) et rues Capucins-Hincomar-Clovis (93) (Balmelle *et al.* 1990).

5. Citons, entre autres, les sites du 14-22 rue Gambetta (78) (Berthelot *et al.* 1993, p. 55), du 93-101 rue Gambetta (69) (Olszewski, Billoin 1996, p. 27-33 et p. 42-43) et du 28 boulevard Joffre (15) (Balmelle *et al.* 1988, p. 39-41).

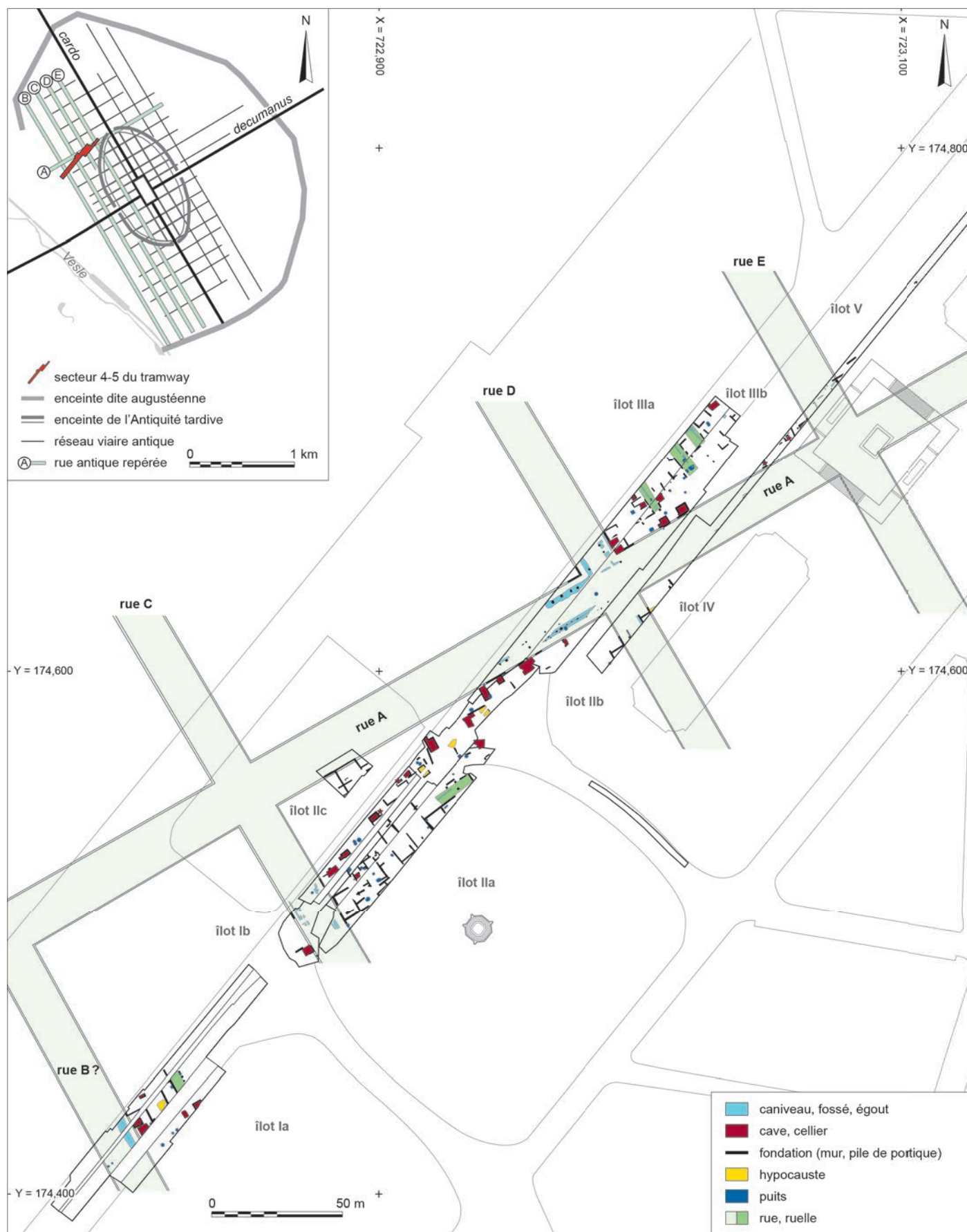


Fig. 3 – Plan simplifié des vestiges antiques du secteur 4-5 du site du tramway, par types de vestiges (DAO : P. Huart, M. Cavé, Inrap).

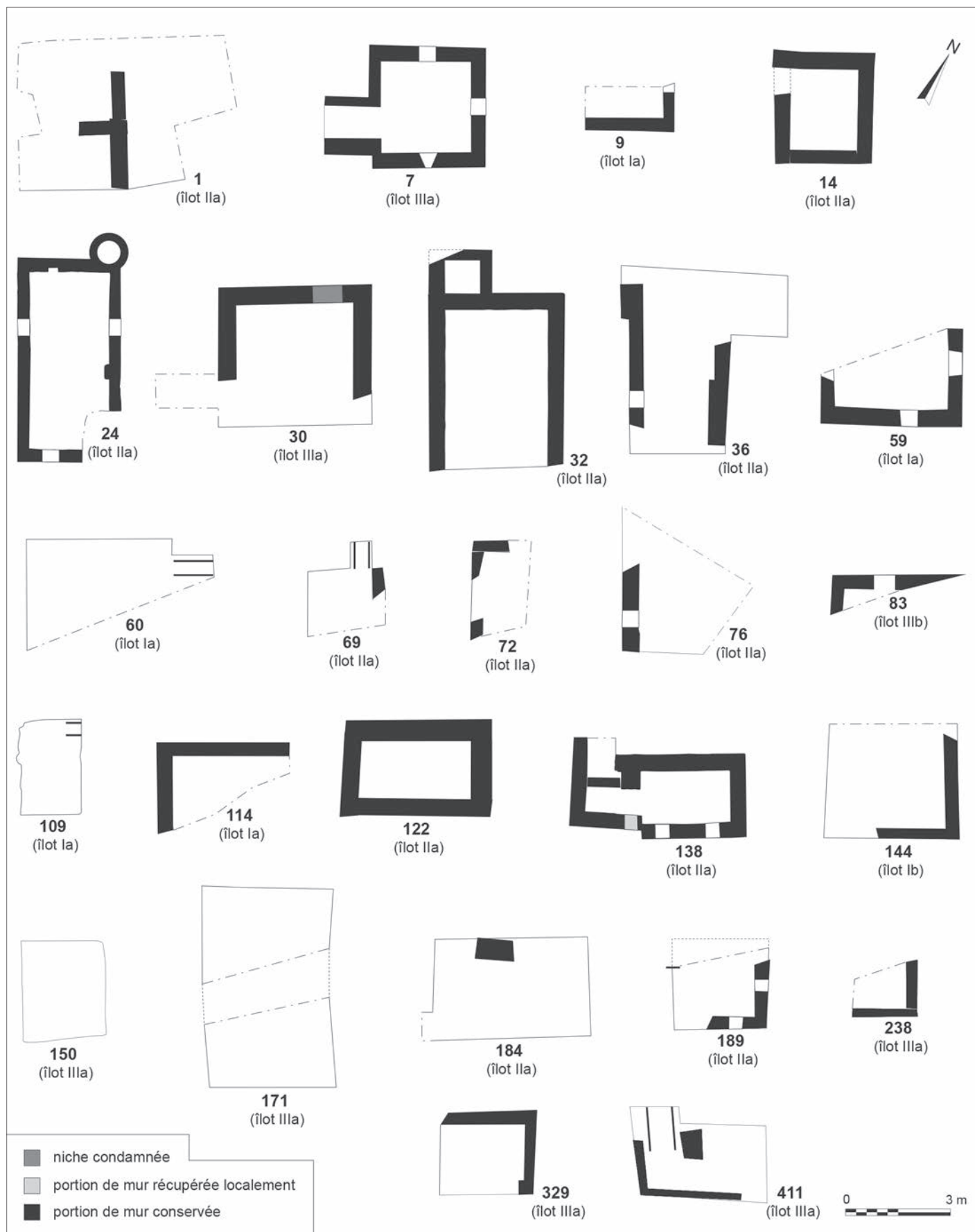


Fig. 4 – Planche synthétique des caves antiques du site du tramway (DAO : M. Cavé).

Tabl. I – Principales caractéristiques des caves antiques du site du tramway (sans trame : îlot I ; trame gris clair : îlot II ; trame gris foncé : îlot III).

N° de la cave	Îlot	Localisation dans l'îlot	Chronologie						Dimensions		
			Construction État datation horizon céramique	Réfections		Traces d'incendie	Abandon État datation horizon céramique		Longueur (en m)	Largeur (en m)	Rapport L/I (si dimensions complètes)
1	Ila	Façade rue A sud	8	Entre 110-120 et 150-160	Sol rehaussé Mur ajouté	Murs noircis	10	Entre 280-290 et 310-320	> 6,20	> 4,30	–
7	IIIa	Façade rue A nord			Soupirail condamné		6	Entre 85-90 et 110-120	3,35	3,25	1,03
9	Ia	3 <sup>e</sup> ligne de façade rue B est					10	Entre 280-290 et 310-320	> 2,55	> 1,40	
14	Ila	Façade rue A sud	8	Entre 110-120 et 150- 160	Sol rehaussé		9	Entre 250-255 et 270-280	3,20	2,85	1,12
24	Ila	Façade rue A sud				Murs rougis	10	Entre 280-290 et 310-320	5,85	2,95	1,60
30	IIIa	Façade rue A nord	5	Entre 40-45 et 65-70	Accès condamné ou subdivision Niche condamnée Sol rehaussé		10	Entre 280-290 et 310-320	4,40	4	1,10
32	Ila	2 <sup>e</sup> ligne de façade rue A sud	5	Entre 40-45 et 65-70	Sol rehaussé Banquette le long des murs	Mobilier déformé et fondu	10	Entre 280-290 et 310-320	5,05	3,85	1,31
36	Ila	2 <sup>e</sup> ligne de façade rue A sud	8	Entre 110-120 et 150- 160		Murs noircis	9	Entre 250-255 et 270-280	> 5	2,85	
59	Ia	Façade rue B est					8	Entre 215-220 et 240-245	4,05	> 2,80	
60	Ia	Façade rue B est				Sol char- bonneux	9	Entre 250-255 et 270-280	4,15	> 3,20	
69	Ila	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> ligne de façade rue C est					8	Entre 215-220 et 240-245	2,25	> 1,85	
72	Ila	Façade rue A sud					10	Entre 280-290 et 310-320	> 2,80	> 1,65	
76	Ila	Cœur d'îlot					6	Entre 85-90 et 110-120	> 4,10	> 3,75	–
83	IIIb	Façade rue E ouest	8	Entre 110-120 et 150- 160			10	Entre 280-290 et 310-320	> 3,80	> 1,10	

**Superficie** : catégorie A : moins de 7 m<sup>2</sup> ; catégorie B : de 7 à 10 m<sup>2</sup> ; catégorie C : de 10 à 13 m<sup>2</sup> ; catégorie C+ : au moins plus de 10 m<sup>2</sup> ; catégorie D : de 13 à 20 m<sup>2</sup> ; catégorie D+ : au moins plus de 13 m<sup>2</sup> ; catégorie E : plus de 20 m<sup>2</sup>.

Dimensions			Principaux matériaux	Aménagements			Effets décoratifs
Superficie (hors accès externe) (en m <sup>2</sup> )	Catégorie de superficie	Profondeur conservée (en m)		Accès	Murs	Sol	
> 26,65	E	1,75	Pierres calcaires liées au mortier rose			4 blocs (marche d'escalier ?)	
10,90	C	1,95	Alternance de briques et de pierres calcaires liées et enduites au mortier rose	Escalier en bois probable	2 niches 1 soupirail		Alternance de briques jaunes et rouges dans l'une des niches
> 3,55	Indéterminé	1,45	Moellons de craie liés au mortier jaune sur soubassement en pierres		1 soupirail		
9,10	B	2	Pierres calcaires liées au mortier jaune			Ligne de trous de piquet/poteau axiale	
17,25	D	1,90	Pierres calcaires liées et enduites au mortier rose Joints tirés au fer		3 niches Puits maçonné	Cavité (évacuation ? aération ?) 3 petits trous de poteau probable plancher sur vide sanitaire	Joints tirés au fer et peints en rouge
17,60	D	2	Pierres calcaires liées au mortier jaune	Escalier rectiligne non conservé dans l'angle sud-ouest	1 niche condamnée	Ligne de trous de piquet/poteau axiale	
19,45	D	1,90	Pierres calcaires liées au mortier jaune	Escalier rectiligne		Fosses, trous de piquet/poteau (meuble ?)	
> 14,25	D+	1,60	Pierres calcaires liées au mortier jaune	Escalier coudé non conservé dans l'angle nord-est	1 niche	Trous de piquet/poteau	
> 11,35	C+	1,65	Pierres calcaires liées et enduites au mortier rose, moellons de craie reconstitués liés à la terre avec une tuile placée verticalement à l'arrière dans les niches		2 niches 1 soupirail	1 bloc aux 2 angles dont 1 avec crapaudine Sol irrégulier (cupules)	Imitation de maçonnerie dans les niches
> 13,30	D+	1,80	Murs récupérés	Échelle			
> 4,15	Indéterminé	1,80	Pierres calcaires liées au mortier jaune, résiduelles	Échelle + Ancien accès condamné par un mur ?			
> 4,60	Indéterminé	1,45	Pierres calcaires liées au mortier rose				
> 15,35	D+	1,80	Pierres calcaires liées au mortier rose		1 niche		
> 4,20	Indéterminé	0,95	Pierres calcaires liées au mortier jaune		1 niche		



Tabl. I (suite) – Principales caractéristiques des caves antiques du site du tramway (sans trame : îlot I ; trame gris clair : îlot II ; trame gris foncé : îlot III).

109	la	Cœur d'îlot				Remplissage charbonneux	9	Entre 250-255 et 270-280	2,75	1,75	1,57
114	la	Cœur d'îlot				Sol charbonneux	10	Entre 280-290 et 310-320	> 3,80	> 2,60	
122	IIa	Cœur d'îlot				Mobilier brûlé	10	Entre 280-290 et 310-320	4,25	2,75	1,55
138	IIa	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> ligne de façade rue C est			Mur ajouté	Mobilier fondu sol rougi	10	Entre 280-290 et 310-320	3,60	2,40	1,50
144	lb	Façade rue C ouest			Sol rehaussé		8	Entre 215-220 et 240-245	3,80	> 3,25	
150	IIIa	2 <sup>e</sup> ligne de façade rue A nord					4	Entre 40-45 et 65-70	2,90	2,40	1,20
171	IIIa	Façade rues A et D nord-est					10	Entre 280-290 et 310-320	5,70	3,65	1,56
184	IIa	2 <sup>e</sup> ligne de façade rue C est					8	Entre 215-220 et 240-245	4,50	2,85	1,58
189	IIa	3 <sup>e</sup> ligne de façade rue A sud				Légères traces de rubéfaction	10	Entre 280-290 et 310-320	2,75	> 2,30	
238	IIIa	Cœur d'îlot	7	Entre 85-90 et 110-120			10	Entre 280-290 et 310-320	> 1,85	> 1,65	
329	IIIa	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> ligne de façade rue A nord				Murs noircis et rougis	6	Entre 85-90 et 110-120	2,75	2,40	1,15
411	IIIa	Cœur d'îlot	5	Entre 40-45 et 65-70	Sol rehaussé		7	Entre 110-120 et 150-160	3,75	2,15	1,74
Us 4201	IIIb	Façade rue A nord					10	Entre 280-290 et 310-320			
Us 4273	IIIb	2 <sup>e</sup> ligne de façade rue A nord					10	Entre 280-290 et 310-320			
Us 7371	IIa	Cœur d'îlot					6	Entre 85-90 et 110-120			
Us 7413	IIa	3 <sup>e</sup> ligne de façade rue A sud					10	Entre 280-290 et 310-320			

**Superficie :** catégorie A : moins de 7 m<sup>2</sup> ; catégorie B : de 7 à 10 m<sup>2</sup> ; catégorie C : de 10 à 13 m<sup>2</sup> ; catégorie C+ : au moins plus de 10 m<sup>2</sup> ; catégorie D : de 13 à 20 m<sup>2</sup> ; catégorie D+ : au moins plus de 13 m<sup>2</sup> ; catégorie E : plus de 20 m<sup>2</sup>.

4,80	A	1,35	Pierres calcaires liées au mortier rose, résiduelles	Échelle			
> 10	C+	1,75	Pierres calcaires liées au mortier jaune			Ligne de trous de piquet axiale	
11,70	C	1,60	Moellons de craie avec entailles liés au mortier jaune sur soubassement en pierres			2 creusements circulaires Probable plancher sur vide sanitaire	
8,65	B	1,95	Pierres calcaires liées au mortier jaune + moellons de craie avec entailles, liés au mortier jaune avec arase de briques, sur soubassement en pierres	Escalier coudé	2 niches	Probable plancher sur vide sanitaire	
> 12,35	C+	2	Pierres calcaires liées au mortier jaune			Trous de piquet Probable plancher sur vide sanitaire	
6,95	A	1,60	Pierres calcaires liées au mortier jaune				
20,80	E	1,70	Murs récupérés				
12,85	C	1	Pierres calcaires et rares fragments de tuile liés au mortier jaune	Possible dans l'angle sud-ouest			
> 6,30	Indét.	1,75	Pierres calcaires liées au mortier jaune	Échelle en limite d'emprise	2 niches		
> 3,05	Indét.	0,80	Pierres calcaires liées au mortier jaune				
6,60	A	2,15	Alternance de briques et de pierres calcaires liées et enduites au mortier jaune				Alternance de briques et de pierres calcaires
8,05	B	1,75	Alternance de briques et de pierres calcaires (dont des blocs en emploi) liées et enduites au mortier jaune	Échelle		Trous de piquet/ poteau Possible plancher sur vide sanitaire	Alternance de briques et de pierres calcaires

Tabl. II – Chronologie des caves antiques du site du tramway (DAO : M. Cavé, Inrap).

N° de la cave	Îlot	Localisation dans l'îlot	Chronologie (années)							
			État 4	État 5	État 6	État 7	État 8	État 9	État 10	
1	IIa	façade sud rue A								
7	IIIa	façade nord rue A	■	■	■	■	■			
9	Ia	3 <sup>e</sup> ligne de façade est rue B								■
14	IIa	façade sud rue A								■
24	IIa	façade sud rue A								■
30	IIIa	façade nord rue A								■
32	IIa	1 <sup>re</sup> ligne de façade sud rue A								■
36	IIa	1 <sup>re</sup> ligne de façade sud rue A								■
59	Ia	façade est rue B								■
60	Ia	façade est rue B								■
69	IIa	2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> ligne de façade est rue C								■
72	IIa	façade sud rue A								■
76	IIa	cœur d'îlot	■	■	■	■	■			
83	IIIb	façade ouest rue E								■
109	Ia	cœur d'îlot								■
114	Ia	cœur d'îlot								■
122	IIa	cœur d'îlot								■
138	IIa	2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> ligne de façade est rue C								■
144	Ib	façade ouest rue C								■
150	IIIa	1 <sup>re</sup> ligne de façade nord rue A	■							
171	IIIa	façade nord-est rues A et D								■
184	IIa	1 <sup>re</sup> ligne de façade est rue C								■
189	IIa	2 <sup>e</sup> ligne de façade sud rue A								■
238	IIIa	cœur d'îlot								■
329	IIIa	2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> ligne de façade nord rue A	■	■	■	■	■			
411	IIIa	cœur d'îlot								■
Us 4201	IIIb	façade nord rue A								■
Us 4273	IIIb	1 <sup>re</sup> ligne de façade nord rue A								■
Us 7371	IIa	cœur d'îlot	■	■	■	■	■			
Us 7413	IIa	2 <sup>e</sup> ligne de façade sud rue A								■

## ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE

Onze états d'occupation antique, regroupés en trois grandes phases de réaménagements urbanistiques, ont été distingués. La phase I (état 1) comprend les structures creusées dans la craie naturelle, sans organisation spatiale significative, à vocation domestique ou artisanale et comblées dans le dernier tiers du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. La phase II (états 2 à 4) voit apparaître, autour du changement d'ère, les premières structures de découpage parcellaire (fossés et alignements de poteaux, dont le tracé sera repris par des fondations de murs en craie aux états suivants) et les premiers niveaux en dur de chaussées et de trottoirs. La phase III (états 5 à 11) représente l'essor de l'urbanisation dans le quartier, effective dès le milieu ou le deuxième tiers du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., d'abord dans la sphère publique (chaussées en cailloutis, collecteurs d'eaux usées, piles de portique), puis dans l'habitat. Elle s'achève à la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. avec l'abandon du site.

Durant les cinq premiers états d'occupation, les structures de stockage correspondent massivement à des celliers de plan rectangulaire, de surface assez réduite, semi-enterrés ou parfois

plus profonds, et dépourvus ou presque d'aménagements. Les vingt-cinq celliers découverts sur le secteur 4-5 mesurent en moyenne 2,20 m de long, 1,80 m de large et 0,90 m de profondeur. Leurs parois, aménagées directement dans la craie géologique, ne sont pas maçonnées. Sept celliers ont livré un ou plusieurs trous de poteau/piquet et une petite fosse, sans qu'on parvienne à saisir la moindre organisation interne. Tous les celliers, sauf deux exemplaires et une resserre à plancher sur lambourdes antérieure aux premiers états de chaussée du *decumanus* A, sont abandonnés aux états 2 (2 celliers), 3 (7 celliers), 4 (9 celliers) ou 5 (4 celliers). D'abord modeste, le remblaiement des celliers s'accélère donc aux états 3 et 4, avant de s'amenuiser à l'état suivant. L'abandon plus tardif de deux celliers, aux états 8 et 10, se justifie certainement par la perdurance ponctuelle d'installations plus anciennes difficile à expliquer.

Dans bien des cas, le mobilier présent en trop faibles quantités dans les niveaux de construction ou d'occupation n'a pas permis de déterminer la phase de construction des caves. Celle-ci est renseignée, ainsi que la durée d'utilisation, dans moins d'une dizaine de cas (tabl. II). Elle est soit incertaine, soit

complètement ignorée dans le reste du corpus<sup>6</sup>. Exceptions mises à part, l'hypothèse de l'abandon des celliers au profit des caves semble se vérifier d'après les données chronologiques tirées de l'étude du mobilier céramique. Cette transition est probablement à situer à la fin de la phase II ou au début de la phase III, autour du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. C'est à cette époque, au début de l'état 5, que sont aménagées trois des sept caves dont la date de construction est connue (Cv 30, 32 et 411 dans les îlots IIIa et IIa).

Lorsque les informations sont disponibles, le fonctionnement d'une cave s'étale sur un à trois états d'occupation et couvre au maximum 150 ans. La cave 30 dans l'îlot IIIa et la cave 32 dans l'îlot IIa sortent apparemment du lot, puisque, sauf mobilier précoce résiduel, elles sont utilisées plus longtemps, depuis le milieu du I<sup>er</sup> s. (début de l'état 5) jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> ou le début du IV<sup>e</sup> s. (fin de l'état 10). En outre, beaucoup de remaniements ont pu être observés dans ces deux structures entre le moment de leur construction et leur abandon. De manière générale, les réfections sont souvent délicates à détecter en raison de l'importance de la récupération des maçonneries. Elles sont aussi difficiles à dater par manque de mobilier, à l'exception des rehaussements des niveaux de sol qui en piègent davantage dans les recharges intermédiaires.

C'est à la fin de l'état 4, autour du deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., que la première structure maçonnée (Cv 150 dans l'îlot IIIa) est abandonnée (fig. 5). Elle servait pour des activités artisanales et/ou domestiques particulières ou se trouvait à proximité des structures adéquates, si l'on en juge par la découverte d'un quart de *catillus* et de scories de verre dans son remplissage.

Tous les états, depuis l'état 6 jusqu'à l'état 10, sont ensuite concernés. Les remblaiements des caves sont répartis de manière égale (4 caves) entre les états 6, 8 et 9, avec une seule occurrence à l'état 7 (Cv 411, dans l'îlot IIIa). On ignore si cette cave tient une place particulière par rapport aux autres ; elle se distingue en tout cas par le fait qu'elle est la plus éloignée des rues. L'îlot III, dans lequel elle se trouve, se différencie également par un plus grand nombre de structures comblées plus précocement. Parmi elles, les caves 329 et 411, respectivement comblées aux états 6 et 7, sont appareillées de manière assez similaire à l'aide de pierres calcaires alternant avec des briques plates (de même module que les pilettes carrées d'hypocauste) et liées au mortier de chaux jaunâtre. Toujours dans l'îlot III au nord-est du site, aucune cave ne semble abandonnée durant les états 8 et 9, pourtant bien attestés dans les îlots voisins.

Plus de la moitié des caves sont logiquement colmatées au moment de la fin de l'occupation du site. Les premières traces d'abandon dans l'habitat remontent à la fin de l'état 9, daté du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (horizon céramique X de synthèse rémois<sup>7</sup>) dans l'extrémité sud-ouest de l'emprise, sur le boulevard Louis-Roederer (secteur 5B), à l'instar d'autres fouilles réalisées

entre la Vesle et les abords nord-ouest du centre de la ville du Haut-Empire (Mathelart, Florent 2016). D'ultimes réfections sont néanmoins encore à l'œuvre sur le reste du site : des sols, dont certains en béton, installés dans des pièces pourvues d'hypocaustes, sont nouvellement créés ou rechargés. La véritable désaffectation du quartier intervient dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (fin de l'état 10 : horizon céramique XI). Elle touche aussi bien l'habitat privé que les espaces de voirie, et se matérialise par des niveaux de démolition, des tranchées de récupération de murs et le remblaiement des dernières structures.

Au moins onze caves présentent des indices d'incendie, soit visibles sur le bas des murs et les sols, qui sont localement noircis (Cv 1 et Cv 36 dans l'îlot IIa et Cv 329 dans l'îlot IIIa) ou rougis (Cv 24, Cv 138 et Cv 189 dans l'îlot IIa), soit déduits de l'état déformé ou fondu du mobilier (Cv 32, Cv 138 et, dans une moindre mesure, Cv 122 dans l'îlot IIa). Les caves situées dans l'îlot IIa, au centre de l'emprise, semblent ainsi particulièrement touchées. Ces marques d'incendie sont toutes contemporaines de l'abandon de l'habitat à la fin de l'Antiquité, à l'exception de la cave 329, remblayée à la fin du I<sup>er</sup> ou au tout début du II<sup>e</sup> s. dans l'îlot IIIa, et de la cave 36, comblée dans le troisième quart du III<sup>e</sup> s. dans l'îlot IIa. L'exemple de la cave 32, d'où provient le lot de vaisselle en bronze et argent emmaillotté dans du tissu, est particulièrement emblématique<sup>8</sup>.

Si l'on considère le phasage chronologique des vestiges, il semble que les rythmes d'aménagement soient les mêmes dans les sous-sols et dans les niveaux supérieurs. L'amplification de la construction dans les îlots d'habitat, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (états 5-6), puis entre le milieu du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. (états 8-9), ne semble jamais coïncider avec les grands travaux entrepris dans les espaces publics dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. (état 7), mais ces derniers sont toujours en décalage. Dans la sphère privée, c'est dès l'état 8, mais surtout à l'état 9 dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., que se généralisent les hypocaustes, les sols en béton (ici résiduels) et les mosaïques (ici à l'état fragmentaire). L'installation du chauffage par le sol implique de transformer l'existant et peut notamment expliquer l'abandon de certaines caves pour en creuser de nouvelles. Ce type de transformation se rencontre sur plusieurs opérations. Boulevard Jules-César (27a), l'aménagement d'une pièce chauffée, décorée de placages de pierre, a entraîné le rétrécissement de la cave sous-jacente pour des raisons de portance des murs (Cavé dir. à paraître b). Rue de Venise (77), le recoupement de la cave antérieure (pièce F) par un hypocauste (pièce G) est manifeste (fig. 6) ; elle est surmontée par un sol en terre battue contemporain qui s'étend au sud, avant d'être remblayée et scellée par un sol en craie pilée contemporain de l'hypocauste (Rollet *et al.* 2001). Les caves du quartier ouest de Bliesbruck (Moselle) ne sont pas construites en même temps que les habitations desquelles elles dépendent, mais relèvent de réaménagements tardifs, alors qu'à l'inverse les maisons du quartier est de Bliesbruck en sont dotées dès leur construction (Alberti 2009, vol. 1, p. 142). L'habitat du site du tramway suit peut-être la même évolution : des caves ont pu être construites dans les états antérieurs, mais entièrement démantelées ou tout du moins fortement remaniées par la suite pour permettre leur intégration aux nouveaux bâtiments.

6. D'après le corpus de caves des *domus* de Gaule Belgique et des Germanies, constitué dans sa thèse inédite, Géraldine Alberti indique que la majeure partie d'entre elles est construite à partir de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., puis durant tout le II<sup>e</sup> s., en précisant que des écarts significatifs peuvent exister à l'intérieur d'une même ville (Alberti 2009, vol. 1, p. 137), comme à Alésia (Côte-d'Or) entre les deux zones, commerciale et artisanale, du quartier sud-est (Mangin 1981, t. I, p. 226-235 ; t. II, p. 123-127).

7. Pour le détail de la constitution des horizons céramique de synthèse rémois, se référer à Deru (dir.) 2014.

8. Voir Brunet *et al.*, dans ce volume.

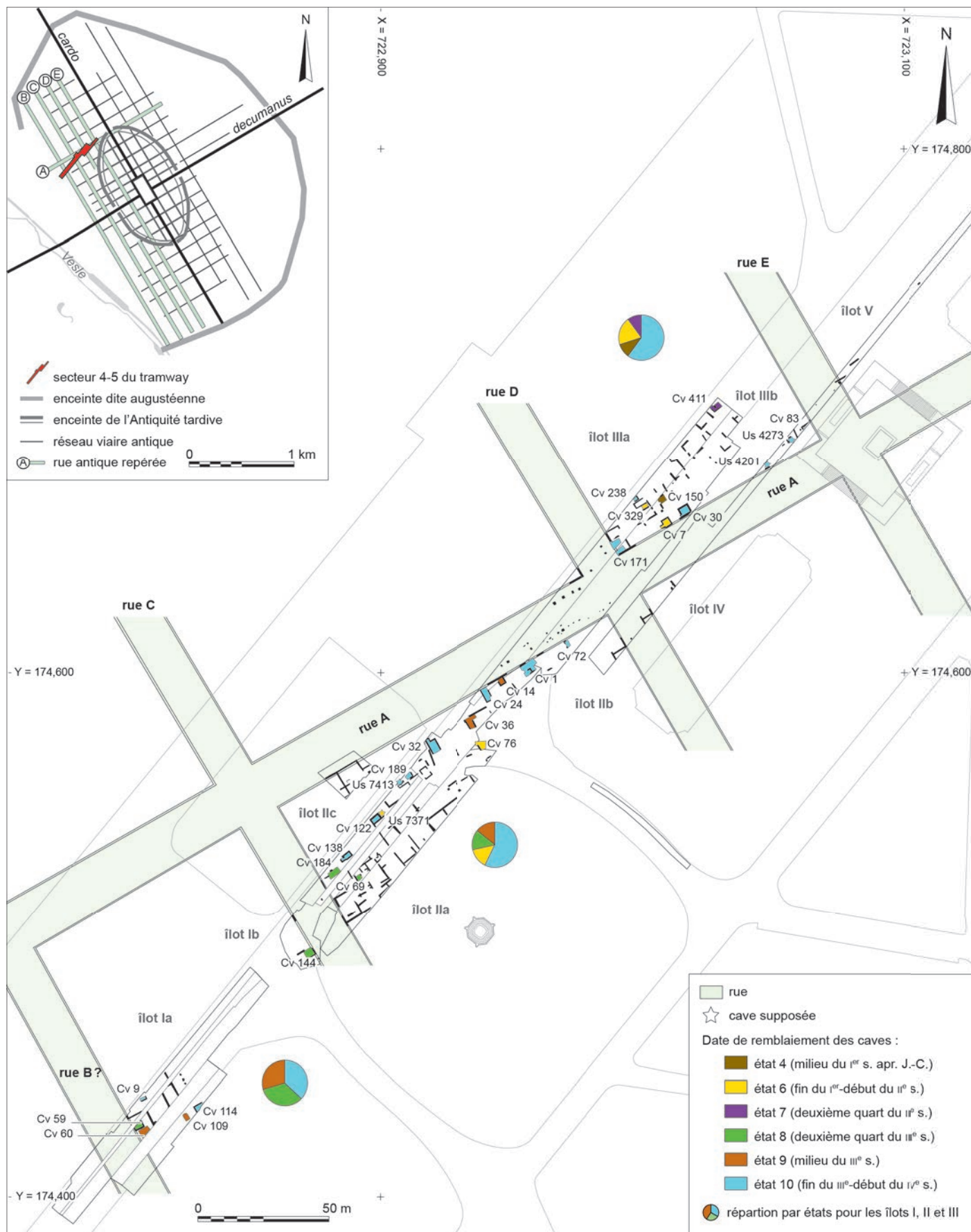


Fig. 5 – Plan des caves antiques du site du tramway avec leur attribution chronologique (DAO : M. Cavé).

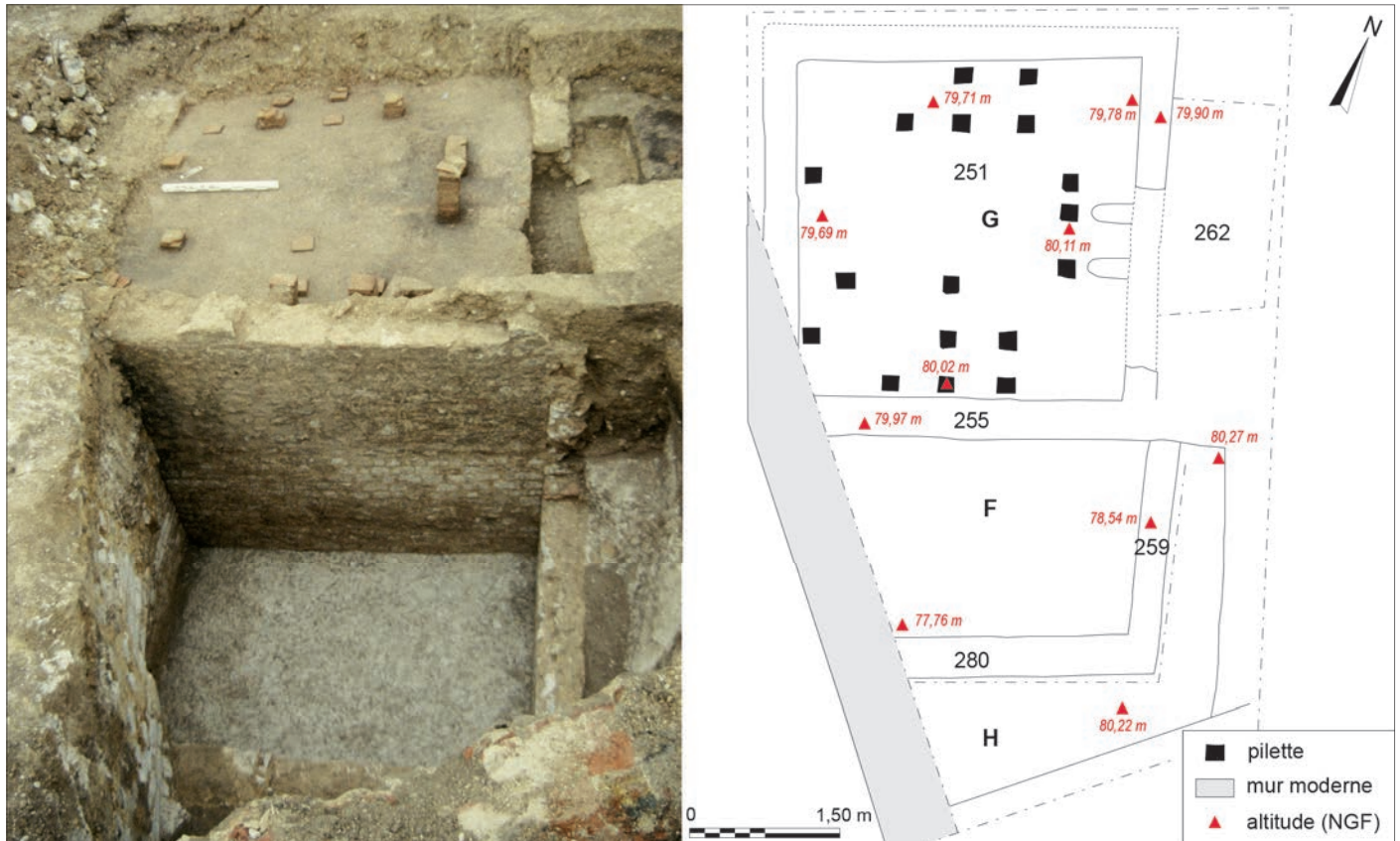


Fig. 6 – 10-20 rue de Venise (77) : cave F au sud de l’hypocauste G (DAO : F. Moiret, Inrap, d’après Rollet et al. 2001).

## RÉPARTITION SPATIALE

Sur les trente caves mises au jour, quatre sont situées en très grande partie hors emprise, dans les îlots IIa et IIIb, sans qu’il ait été possible d’ouvrir des extensions en raison du maintien de la circulation le long des zones de fouille. Les îlots IV et V et les extrémités nord (îlot IIc) et nord-est (îlot IIb) de l’îlot II ne sont pas représentés. Près de la moitié d’entre elles se trouve dans l’îlot II, un tiers est dans l’îlot III et un cinquième dans l’îlot I. Toutes zones de fouille confondues, l’îlot I équivaut à 19,25 % de la surface totale des îlots d’habitat (surfaces fouillées moins les espaces de voirie), l’îlot II à 49 % et l’îlot III à 32 %. On obtient les chiffres de 4,6 caves/are pour l’îlot I, 4,2 caves/are pour l’îlot II et 4,7 caves pour l’îlot III. La densité de caves au mètre carré est presque identique dans chacun des îlots qui apparaissent donc très homogènes sur ce point. Il en est de même sur le site du 28 boulevard Joffre (15) (fig. 7), qui présente beaucoup de similitudes avec la fouille du tramway.

Des différences de densité entre les îlots sont en revanche patentées sur d’autres sites rémois – en particulier dans le quart sud-ouest de la ville du Haut-Empire – également situés à l’extérieur immédiat de l’ancien *oppidum*.

Sur les fouilles du conservatoire (78) (Berthelot et al. 1993) et de la rue de Venise (77) (Rollet et al. 2001), des différences notables ont été remarquées entre les deux îlots qui se font face au nord et au sud d’un *decumanus* (rue A) qui sépare la partie nord du site du conservatoire et la zone 1 du site de la rue de Venise (fig. 8). L’îlot nord possède en effet vingt-deux caves, situées en grande majorité sous les pièces de façade (14 caves sur 22),

tandis qu’uniquement deux d’entre elles ont été retrouvées dans l’îlot sud, dont l’une (la seule bien documentée) est aménagée en son centre (cave F de la rue de Venise). Même si les preuves sont moins tangibles car les emprises moins importantes, il semble que l’îlot situé immédiatement à l’est – au-delà d’un *cardo* qui sépare la zone 2, à l’ouest, de la zone 3, à l’est du site de la rue de Venise, et qui comprend également la partie sud du site du conservatoire –, comporte également moins de caves. Une seule y a été mise au jour, dans l’angle sud-est du carrefour de rues antiques (cave 14 du site du conservatoire) et une autre, là encore, en plein milieu de l’îlot (cave J de la rue de Venise, sur la zone 3). En revanche, de nombreux celliers ont été comptabilisés rue de Venise, surtout dans la zone 1, en intérieur d’îlot et très souvent à proximité des pièces de service. Cette fréquence des celliers est expliquée par une apparente prédominance de la fonction résidentielle au sein de l’îlot sud-ouest (et peut-être aussi de l’îlot sud-est), les celliers contenant la vaisselle de service et les récipients voués au stockage alimentaire (Rollet et al. 2001, p. 48). À l’inverse, l’îlot nord-est accueille probablement une activité commerciale, les caves faisant alors office de réserves pour des boutiques implantées en bordure de rue.

Sur les fouilles du tramway, plus du tiers des caves sont situées en front de rue, un tiers à moins de 16 m des murs de façade et un quart en cœur d’îlot. La position de la fouille par rapport au réseau viaire antique suppose de nuancer quelque peu ces données. En effet, le faible nombre de caves découvertes à l’intérieur des îlots II et III, à plus de 24 m de distance des façades des rues, suggère que la part de celles creusées en cœur d’îlot, par rapport aux exemplaires situés en façade, doit être encore plus faible que celle relevée.



Fig. 7 – 28 boulevard Joffre (15) et secteur 4-5 du site du tramway (16d) : localisation des caves sur le plan simplifié des vestiges antiques (DAO : M. Cavé, d'après Balmelle et al. 1988).



Fig. 8 – 14-22 rue Gambetta (conservatoire) (78) et 10-20 rue de Venise (77) : localisation des caves sur le plan simplifié des vestiges antiques (DAO : M. Cavé, d'après Berthelot et al. 1993 ; Rollet et al. 2001).



Le pourcentage de caves installées en façade des habitations est donc inférieur aux chiffres recensés par G. Alberti : 59 % sont en façade contre 41 % à l'intérieur des îlots ou à l'arrière des maisons (2009, vol. 1, p. 146). La répartition entre façade et cœur d'îlot y est même inversée. Les données de la fouille du tramway sont plus conformes aux résultats de la fouille du boulevard Joffre (15), sur laquelle les petites caves en intérieur d'îlot (n=7) sont légèrement plus nombreuses que celles un peu plus grandes construites en façade (n=6) (Balmelle *et al.* 1988) (voir *supra*, fig. 8, p. 209). Le constat inverse peut être fait pour la fouille du conservatoire (78) où quatorze des vingt-deux caves donnent directement sur la rue est-ouest, dont treize en façade nord de cette rue (78) (Berthelot *et al.* 1993, p. 55). Sur ce site, la superficie des caves est inférieure ou égale à 12 m<sup>2</sup> (pour une moyenne comprise entre 8 et 9 m<sup>2</sup>), sauf pour celle qui occupe un angle de rues (comme la cave 171 de la fouille du tramway) et couvre 30 m<sup>2</sup> suivant un plan rectangulaire de 6 m de long sur 5 m de large (voir *supra*, fig. 8).

Sans surprise au vu de la configuration de l'emprise de fouille, la façade du *decumanus* A est celle qui comporte le plus de caves (les deux tiers). Les autres rues en comptent un à deux exemplaires en façade. La cave 171 est installée dans l'angle nord-est du carrefour formé par les rues A et D. Sa localisation et ses dimensions importantes (plus de 20 m<sup>2</sup> de superficie) suggèrent qu'elle pourrait dépendre de locaux ayant abrité des activités en lien direct avec la rue (boutique, taverne ou atelier). Il est peu probable que sa position réponde uniquement à la volonté du propriétaire ou du constructeur dans le cadre d'une maison particulière ordinaire.

Parmi les caves situées en front de rue, deux possèdent un soupirail qui donne directement sur les trottoirs (Cv 59 dans l'îlot Ia à proximité de la rue B et Cv 7 dans l'îlot IIIa à proximité de la rue A). La présence de ce même type de soupirail dans le mur ouest de la cave 9 dans l'îlot Ia indique probablement la contiguïté d'un espace extérieur à l'est de celle-ci – cour privée, ruelle connectée à la rue principale ou espace de circulation en intérieur d'îlot.

Quelques liens, parfois ténus, ont pu être mis en évidence entre la distribution spatiale et la chronologie des caves, moins à l'échelle du site pris dans sa globalité qu'à l'échelle de l'îlot, et plus localement encore.

Les exemplaires situés en cœur d'îlot sont parmi les premiers à être abandonnés, à l'exception de la cave 7 comblée à la fin de l'état 6 (fin I<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> s.) et située en façade nord de la rue A. Une déprise plus précoce des zones situées en retrait des rues semble donc s'opérer tandis que l'attraction des rues pour l'implantation des caves paraît s'accroître. D'autres motivations sont sans doute à l'œuvre, d'autant qu'une partie des données nous échappe en raison du mauvais état des vestiges. Ainsi, la volonté d'adjoindre une pièce chauffée en fond de parcelle a pu également entraîner le déplacement des structures préexistantes. Parmi les caves installées à proximité des rues, des similitudes sont visibles très ponctuellement dans leur évolution. Celles situées de part et d'autre de la rue C, en façade (Cv 144) ou légèrement plus éloignées (Cv 69, Cv 184), sont toutes abandonnées à la fin de l'état 8 (deuxième quart III<sup>e</sup> s.), ce qui interroge sur l'évolution de l'habitat en front de rue, voire de la rue elle-même qui pourrait être devenue à cette période moins attractive que ses voisines. Par comparaison, cinq des sept caves implantées

en façade de la rue A sont comblées plus tard à la fin de l'état 10 (fin III<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> s.).

## MORPHOLOGIE

### PLAN, ACCÈS ET DIMENSIONS

Les caves étant soit trop atteintes par les perturbations récentes (fig. 9), soit situées en limite d'emprise de fouille et comportant, tout au plus, un angle de murs (fig. 10), leurs plans sont rarement connus dans leur intégralité. Ceux qui le sont s'avèrent simples, très majoritairement rectangulaires, plus rarement carrés, comme les caves 14 (îlot IIa) et 329 (îlot IIIa), conformément à ce qui a été observé ailleurs à Reims. L'espace interne (hors descente) des caves 7 et 30, voisines dans l'îlot IIIa, est également presque carré avec un rapport longueur/largeur (L/l) inférieur ou égal à 1,10. Deux structures, Cv 24 dans l'îlot IIb et Cv 411 dans l'îlot IIIb, présentent un plan allongé (L/l ≥ 1,60) avec une faible largeur interne dans le cas de Cv 411 (2,15 m), qui toutefois n'atteint pas celle de Cv 109 dans l'îlot Ia (1,75 m). Les murs de la cave 109 peuvent être fins, mais l'étroitesse de cette dernière, qui ne mesure que 4,80 m<sup>2</sup> de superficie, pose question. Certes, ses parois nettement découpées dans la craie géologique et les restes de maçonneries relevés au bas de ses parois est et ouest plaident en faveur de cette interprétation (fig. 11), mais elle offre une surface utile très faible. L'espace qu'elle occupe pourrait aussi correspondre à la première partie d'une cave au plan plus complexe qui se développerait vers le sud-est au niveau d'une autre structure rectangulaire de 1,80 m de long sur plus de 0,70 m de large, située majoritairement hors emprise et perturbée puisqu'elle a livré du mobilier attribué à la première guerre mondiale aux côtés de tessons de céramique gallo-romaine.

La cave 1, dans l'îlot IIa, pourrait, elle aussi, présenter une organisation composite, mais sa compréhension demeure incertaine en raison de sa position en limite de deux secteurs de fouille et de son recoupement par des réseaux modernes. Son tracé est vraisemblablement le résultat de réfections, dont un probable réaménagement de son accès, qui pourrait dessiner une forme en L. Sa superficie estimée dépasserait les 25 m<sup>2</sup>. Même s'ils ne sont pas absents du site, les plans complexes et la présence d'extensions sont donc loin d'être la norme.

La localisation des accès n'a pas toujours pu être fixée, en particulier lorsque les caves se poursuivent au-delà des limites de fouille, comme cela a souvent été le cas. Les descentes sont, pour l'essentiel, des rampes inclinées et sommairement taillées dans la craie géologique, laissées brutes ou agrémentées de mortier, de craie rapportée ou de limon, et creusées de sillons pour y fixer une échelle. La présence de descentes maçonnées est très rare et le plus souvent incertaine. On ne relève que trois cas évidents dans les caves 1, 32 et 138, toutes au sein de l'îlot IIa. L'escalier de la cave 138 est à double volée, indépendant, et arrive dans son angle sud-ouest. Les ressauts des murs au pied de l'escalier témoignent de la présence d'une porte d'entrée avec chambranle (arraché) directement dans la cave. On présume également celle d'un escalier à double volée avec mur séparatif dans la cave 1. La cage d'escalier de la cave 32 est de plan rectiligne et prolonge son mur occidental vers le nord.

Étant donné le contexte de découverte, on ignore presque toujours si les caves étaient accessibles depuis l'espace dont elles dépendent (pièce d'habitation, local commercial ou atelier) ou depuis des espaces extérieurs. Le manque de données concernant les connexions directes avec les pièces de surface nous prive d'informations précieuses quant aux activités que peuvent éventuellement accueillir les sous-sols. Seules peut-être la largeur assez importante et la faible inclinaison de l'escalier en bois qui donne accès à la cave 7, alliées à la proximité de la rue et d'espaces extérieurs équipés de puits, plaident en faveur d'une cave creusée dans une cour et qui pourrait servir au stockage (de charges imposantes ?), sans communication directe apparente avec les pièces à vivre, mais se rattachant peut-être à des locaux commerciaux ou artisanaux.

La superficie exacte de treize caves a pu être calculée ; elle est indéterminée pour les quatre exemplaires enregistrés en Us 4201, 4273, 7371 et 7413 et très mal documentés dans les îlots IIa et IIIb<sup>9</sup>, et une estimation de la superficie minimale peut être proposée dans treize autres cas. L'examen des dimensions ne révèle aucun module métrique récurrent. Elles peuvent être presque équitablement partagées en cinq catégories, de la plus petite cave (classée A), à la plus grande (classée E) :

- A : superficie inférieure à 7 m<sup>2</sup> (n=3)
- B : superficie comprise entre 7 et 10 m<sup>2</sup> (n=3)
- C : superficie comprise entre 10 et 13 m<sup>2</sup> (n=3)
- D : superficie comprise entre 13 et 20 m<sup>2</sup> (n=3)
- E : superficie supérieure à 20 m<sup>2</sup> (n=2).

Avec ses 20,80 m<sup>2</sup> de superficie, la cave 171 dans l'îlot IIIa pourrait constituer à elle seule une catégorie de grande cave à plan simple rectangulaire. Ce classement ne tient pas compte des quatre caves indéterminées et des six trop incomplètes, pour lesquelles les dimensions sont difficiles à apprécier (Cv 9, 69, 72, 83, 189 et 238). En revanche, ont été prises en considération celles dont seule la superficie minimale est connue. Des catégories C+ (superficie au moins supérieure à 10 m<sup>2</sup>, n=3) et D+ (superficie au moins supérieure à 13 m<sup>2</sup>, n=3) ont donc été constituées, afin de pouvoir confronter le plus de données possibles.

À titre de comparaison, les exemplaires sélectionnés dans le corpus de G. Alberti pour les provinces de Gaule Belgique et des Germanies mesurent en moyenne 13 m<sup>2</sup>. La majorité (40 %) ont une superficie assez faible, allant de 5 à 9 m<sup>2</sup>, un grand nombre (18 %) couvre entre 11 et 12 m<sup>2</sup> et quelques très grandes caves (presque 8 %) mesurent plus de 28 m<sup>2</sup> (Alberti 2009, vol. 1, p. 143). Sur les trente-quatre caves de Reims recensées dans son inventaire, trente présentent une surface inférieure à 13 m<sup>2</sup>. Cette observation semble se vérifier sur l'opération du tramway, puisque la superficie moyenne (hors descente) des structures complètes est de 11,90 m<sup>2</sup> (avec une médiane de 10,90 m<sup>2</sup> qui correspond à la superficie de Cv 7 dans l'îlot IIIa).

9. Les caves dont la présence est déduite par des indices observés ponctuellement en coupe (principalement en limite d'emprise ou de cote de fond de projet), ne portent pas de numéro de fait, mais sont désignées par le numéro d'Us de leur comblement supérieur. Ni leur plan, ni leurs dimensions en plan ou en coupe ne sont connus. L'interprétation repose sur la nature des couches archéologiques rencontrées ou la conservation de maçonneries sur plusieurs dizaines de centimètres de haut.



Fig. 9 – Tramway : cave 72 vue en plan vers l'ouest (cliché : Inrap).



Fig. 10 – Tramway : vue zénithale de la cave 83. On devine la niche aménagée dans la paroi nord (cliché : Inrap).



Fig. 11 – Tramway : lambeaux de murs maçonnés découverts au fond de la cave 109 (cliché : Inrap).



Fig. 12 – Tramway : vue d'ensemble de la cave 7 avec ses deux niches voutées au nord et à l'est, et son soupirail au sud (cliché : Inrap).



Fig. 13 – 93-101 rue Gambetta (69) : descente d'escalier de la cave 284 (cliché : M.-J. Olszewski).

Les caves de petites dimensions sont parmi les plus anciennes : elles sont toutes comblées avant l'état 10, sauf la cave 138 dans l'îlot IIa. Inversement, toutes celles de plus de 15 m<sup>2</sup> sont comblées lors de l'abandon du site à la fin de l'état 10, sauf la cave 76, remblayée à la fin de l'état 6 dans l'îlot IIa.

Les profondeurs relevées sont assez peu exploitables (voir *supra*, tabl. I). Elles sont révélatrices de l'état d'arasement des vestiges (sous l'effet de la récupération des matériaux ou des perturbations modernes) plutôt que de la profondeur réelle des aménagements. Dans la plupart des cas, elles ne reflètent que la profondeur du creusement dans la craie naturelle, qui n'atteint pas plus de 2,15 m. Il nous est donc impossible de dire si les caves du site sont, ou non, plus profondes que la moyenne rémoise et si nous sommes éventuellement en présence de structures très profondes, ce qui les rapprocherait davantage d'un lieu de vie que d'une pièce de stockage sans recherche de confort. Nous pouvons seulement nous reposer sur des estimations de la hauteur sous plancher. Sur ce point, les meilleurs arguments restent la conservation des sols contigus et la présence de soupirails. La cave 7, conservée sur 1,95 m de haut dans l'îlot IIIa, offre le plus de données exploitables (fig. 12). Le soupirail, aménagé dans sa paroi sud, s'appuie partiellement sur la fondation en craie du mur de façade donnant sur la rue A et ouvre sur des niveaux de trottoir. Constituée de fragments de tuiles plates liés avec du mortier de tuileau à de petites pierres calcaires, cette ouverture est presque complète en hauteur. L'appui du soupirail se trouve à 1,40 m au-dessus du sol. Il mesure 0,52 m de haut sur près de 1 m de large. Ces éléments permettent de restituer une hauteur de cave de l'ordre de 2,05 m. Ces dimensions s'accordent avec celles que l'on rencontre encore de nos jours, à savoir une hauteur d'au moins 2 m pour permettre la circulation d'une personne de taille normale sans avoir à baisser la tête et une hauteur moyenne de 0,55 m entre l'appui du soupirail et le plafond de la cave. Les deux autres soupirails conservés dans les caves 9 et 59 de l'îlot Ia sont trop lacunaires pour permettre le même type d'analyse.

La morphologie et la taille des caves résultent de plusieurs facteurs (fonction, coutume locale ou choix des commanditaires, facteur économique), qui demeurent difficiles à préciser. Les constructeurs utilisent probablement les mêmes plans-types à une période donnée et il est probable que la différenciation sociale n'intervienne qu'au stade du décor et des aménagements internes. Le module utilisé peut découler d'une volonté délibérée ou répondre à des nécessités pratiques. C'est notamment le cas de la cave 283 du 93-101 rue Gambetta (69) (Olszewski, Billoin 1996, p. 29-31 et p. 47), installée par hasard ou par opportunisme dans une cavité d'extraction de craie antérieure, comme l'atteste le long escalier qui permet de descendre au fond de la structure (fig. 13). Il existe donc invariablement un lien entre certaines caractéristiques des caves et les vestiges situés à proximité, et par extension avec la densité d'occupation.

Si le modelé du terrain sur lequel est installée la ville antique induit des contraintes topographiques, les constructeurs ont dû également s'adapter à la morphologie des parcelles et composer avec l'existant et la présence d'éventuels aménagements sous-jacents plus ou moins larges et profonds. Même si le phénomène est plus difficile à mettre en évidence sur la fouille du tramway que sur le site voisin du boulevard Joffre (15) (voir *supra*, fig. 8) (Balmelle *et al.* 1988), probablement en raison de la faible largeur de l'emprise de fouille, l'orientation des constructions en intérieur d'îlot montre un infléchissement vers l'ouest par rapport à la trame urbaine antique. La présence d'aménagements contrevenant au carroyage (axés sur l'enceinte protohistorique) est à mettre en relation avec la proximité du rempart de l'*oppidum*.

## CHOIX ET MISE EN ŒUVRE DES MATÉRIAUX

Dans l'ensemble, le taux de récupération des pierres des maçonneries des caves est élevé et ne permet pas une étude exhaustive des modes de construction. Très peu d'exemplaires conservent leur élévation jusqu'à la strate des structures archéologiques, que ce soit au niveau du substrat géologique lorsqu'elles sont arasées, ou un peu plus haut quand l'état de conservation est meilleur. La présence de certains murs n'est déduite que grâce aux tranchées de récupération des matériaux, aux portions de maçonneries ou aux lits de mortier résiduels en fond de structure. Ce phénomène assez généralisé épargne toutefois certains murs sans que l'on puisse toujours l'expliquer. Ceux préservés n'étaient sans doute pas accessibles ou visibles au moment de la récupération, car remblayés et dissimulés sous des sols postérieurs.

### LA PIERRE CALCAIRE

Les pierres calcaires sont laissées brutes ou taillées en moellons. Leur irrégularité de surface peut être compensée par un enduit de chaux ou de tuileau. La récupération de la pierre est tellement marquée sur le site que les deux monolithes de calcaire découverts dans la cave 138 constituent les seules attestations de marches d'escalier de toute la fouille. La présence d'éléments architecturaux en remploi a été relevée : il s'agit de pièces parallélépipédiques équarries, sans inscription ni décor. À notre connaissance, aucun bloc de grand appareil remployé (élément architectural ou statuaire) n'est attesté dans les maçonneries des caves, cette pratique étant, semble-t-il, réservée à l'architecture publique ou monumentale, comme dans le rempart tardif ou les puits de la rue Belin (22)<sup>10</sup>.

Une seule cave (Cv 24 dans l'îlot IIa) possède des murs appareillés avec des joints tirés au fer, très légèrement creusés (de 0,5 à 1 cm) et rehaussés de peinture rouge (fig. 14). Elle mesure 5,85 m de long sur 2,95 m de large suivant un plan rectangulaire. Son mur nord est chaîné au parement d'un puits circulaire présent dans l'angle nord-est. Si leur construction semble synchrone, la position du puits et le mode d'appareillage du mur, qui est le seul qui repose sur une assise de moellons calcaires grossièrement équarris formant un ressaut d'environ 10 cm par rapport au mur, plaident plutôt en faveur d'un puisage depuis l'extérieur de la structure. Le même mur est percé d'une petite cavité (0,23 x 0,17 m) sur toute son épaisseur et à hauteur du sol. On ignore la fonction exacte de cette unique ouverture (aération ? évacuation reliée au puits ?). En partie haute des trois autres murs, des segments en décalé correspondent vraisemblablement à l'emplacement de trois niches mesurant chacune environ 1 m de large sur 0,50 m de haut pour 0,35 m de profondeur. L'accès devait se situer dans l'angle sud-est qui est complètement récupéré.

10. Quelques exemples de ces blocs sont illustrés dans ce volume, voir Rollet, Jouhet.

## LA CRAIE

La craie, sous forme de graviers jaunes ou blancs, entre dans la composition des liants des maçonneries. Elle y tient une place prépondérante. Ce matériau constitue en effet le substrat géologique de la ville ; il est donc disponible naturellement et en quantité<sup>11</sup>. Son usage semble néanmoins supplanté par celui du mortier de tuileau à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Péchart *et al.* 2020, p. 57, d'après les travaux de Gilles Fronteau et ses collaborateurs du GEGENAA<sup>12</sup>).

Trois caves (Cv 9, Cv 122, Cv 138) sont également fondées en petits blocs de craie. Les moellons mesurent généralement de 20 à 35 cm de long sur 9 à 13 cm de haut et peuvent être séparés par des assises de fragments de *tegulae*. Cette association de matériaux peut s'expliquer par des raisons soit d'ordre technique, pour parfaire la planimétrie ou améliorer les conditions de température et d'hygrométrie, soit d'ordre esthétique. La présence de moellons de craie dans les caves rémoises est relativement courante<sup>13</sup>. Son usage n'est toutefois pas systématique puisqu'elle n'est présente que dans un dixième des cas, la pierre demeurant largement majoritaire, principalement sous la forme de blocs calcaires, mais aussi de meulières et de grès. Elle n'est jamais utilisée jusqu'à la base des fondations (probablement pour pallier les problèmes de remontées d'humidité), mais repose toujours sur quelques assises taillées dans d'autres roches et liées au mortier, d'une hauteur variable. À la différence d'autres villes antiques qui disposent de ressources géologiques similaires – à Amiens/*Samarobriva* (Somme) par exemple –, il n'existe, à Reims, pas d'élévation en appareil de craie au-dessus de la surface du sol.

Sur les trois caves maçonnées en moellons de craie, deux comportent des moellons gravés sur leur face apparente (Cv 122 et 138 dans l'îlot IIa). Ces séries d'incisions géométriques sont des marques de taille en fougère ou en chevron pratiquées à l'aide d'un outil comparable à une polka ou un décintroir<sup>14</sup>. Elles sont théoriquement destinées à recevoir un enduit de finition, bien qu'aucune trace d'enduit ne soit ici visible sur les parements comme ailleurs à Reims. Le rendu décoratif obtenu, même s'il n'est apparemment pas recherché, est indéniable, qui plus est quand ces entailles sont assorties de niches voûtées en plein cintre et d'assises de briques.

La cave 138 est de plan rectangulaire et mesure 3,60 m de long sur 2,40 m de large, sans compter la descente externe, large d'environ 1 m, située dans la partie nord-ouest et qui dessine peut-être un plan en L (fig. 15). Les murs sont conservés, au maximum, sur 1,95 m de haut. Le mur sud est percé de deux niches voûtées en berceau de 0,45 m de large sur environ 0,55 m de haut, espacées de 1 m. La cave a connu au moins deux états :

11. Voir Fronteau *et al.*, dans ce volume.

12. Groupe d'étude sur les géomatériaux et environnements naturels anthropiques et archéologiques.

13. Les mentions de caves en moellons de craie sont anciennes, la présence d'une structure de ce type ayant été relevée sur une fouille de 1984 réalisée rue Lagrive (58). Une douzaine d'opérations rémoises ont, depuis, livré ces caves en craie, portant à vingt-cinq leur nombre total (Péchart *et al.* 2020, p. 55).

14. Voir les résultats de l'étude géologique réalisée par Philippe Tourtebatte sur des moellons de craie prélevés sur le site du 93-101 rue Gambetta (69) (Olszewski, Billoin 1996, p. 65-70). Il mentionne notamment la présence de ce type d'incisions dans les thermes du musée de Cluny (Paris).

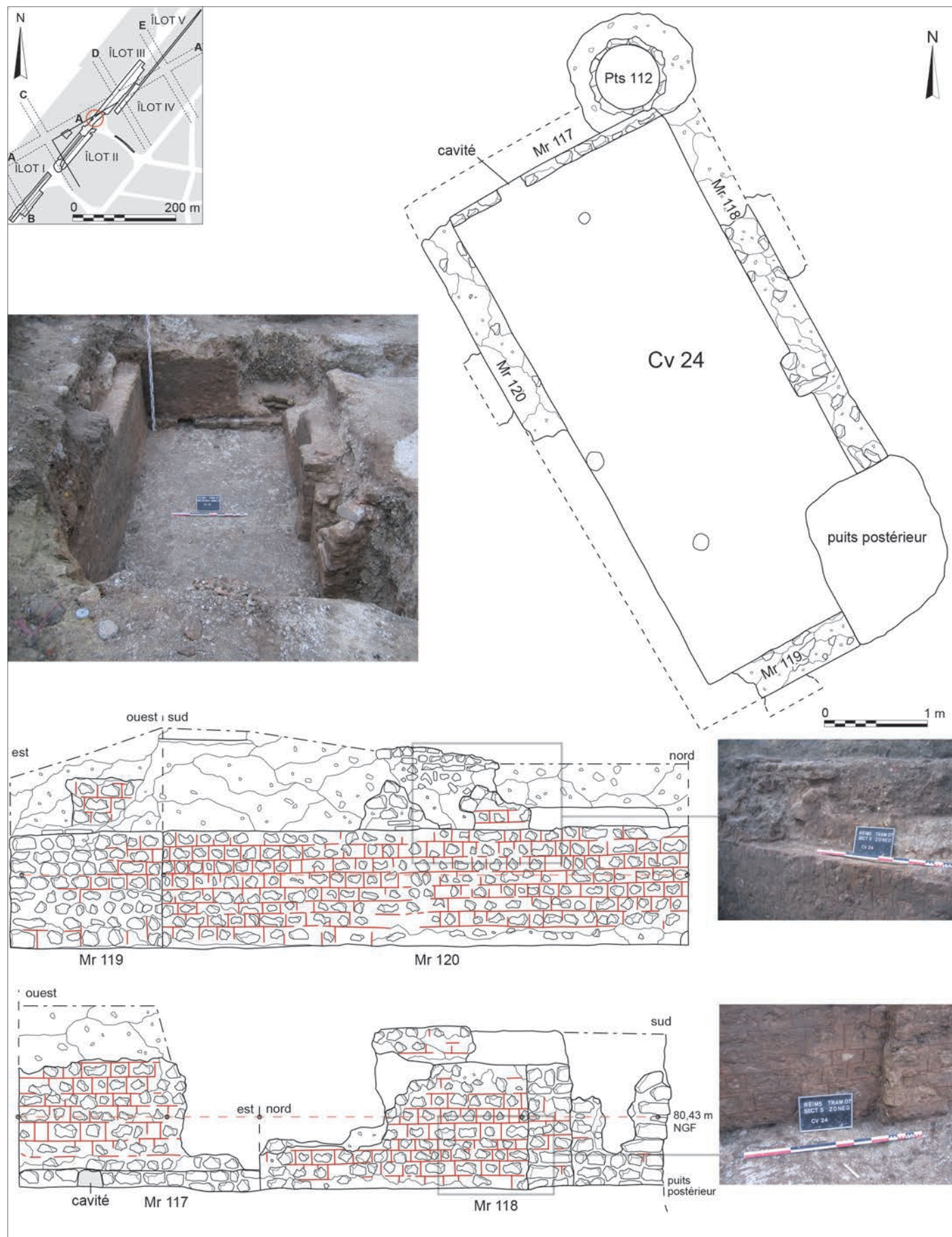


Fig. 14 – Tramway : relevés en plan et en coupe et vues de détail de la cave 24 avec ses joints tirés au fer rehaussés de rouge (DAO : F. Moiret ; clichés : Inrap).



Fig. 15 – Tramway : cave 138 vue en plan vers le nord-ouest (cliché : Inrap).

la construction des murs sud et ouest est plus récente puisqu'ils viennent s'ancrer sur des murs en pierres chaînés qui devaient appartenir à une cave de dimensions plus réduites, avant l'aménagement d'une nouvelle descente. Les murs du second état sont composés de rangs de moellons de craie, interrompus par une assise de briques à 1,20 m du niveau du sol. Les moellons de craie de tailles variables sont liés au mortier de chaux et incisés, sur 2 mm de profondeur en moyenne, de lignes simples, parfois parallèles ou en chevrons (fig. 16). Elle n'est pas sans rappeler la cave 1617 mise au jour en 1988 sur la fouille du 28 boulevard Joffre (15) (Balmelle *et al.* 1988) (fig. 17), à une centaine de mètres au nord-est et en vis-à-vis de l'îlot II du site du tramway au nord du *decumanus* A. Ses nombreuses niches multiplient les effets décoratifs.

La cave 122 se situe à environ 13 m au nord-est de la précédente. Ses murs en moellons de craie de dimensions variées, liés au mortier de chaux et pourvus du même type d'entailles que la cave 138, dessinent un plan rectangulaire de 4,25 m de long sur 2,75 m de large. Ils sont conservés, au maximum, sur douze assises de moellons, posées sur un soubassement d'une hauteur totale de 0,80 m, composé de trois à quatre rangées de pierres calcaires et meulières mal dégrossies liées au mortier de chaux. Ces pierres reposent sur une banquette aménagée en creusant le substrat dans la partie centrale de la cave. Ce dispositif, ainsi que la découverte de traces de charbon de bois significatives, suggèrent l'existence d'un plancher en bois sur vide sanitaire.

On soulignera enfin la présence, dans les murs sud et est de la cave 59 (îlot Ia, à moins de 7 m de la cave 9), de deux niches rectangulaires réalisées en adobes riches en craie et jointoyés avec de la terre grise à rares inclusions de tuiles. L'effet visuel obtenu évoque un appareil en moellons de craie (fig. 18). Ces ouvertures mesurent en moyenne 0,56 m de large, 0,47 m de profondeur sur 0,42 m de hauteur. Elles sont conservées sur trois et quatre assises, derrière lesquelles sont installées deux *tegulae* placées à la verticale.

Le nombre réduit de caves en moellons de craie sur le site pourrait signaler une fantaisie passagère de la part des commanditaires, ou éventuellement un usage particulier. Cette pratique pourrait encore témoigner d'un certain statut social car, même s'il s'agit d'un élément présent sur place, la craie-roche est un matériau sensible à l'humidité, qui nécessite la pose d'un enduit ou le trempage préalable des moellons dans un lait de chaux. Elle ne se travaille pas non plus sans difficulté puisque



Fig. 16 – Tramway : détail des incisions pratiquées dans les moellons en craie de la cave 138 (cliché : Inrap).



Fig. 17 – 28 boulevard Joffre (15) : vue d'ensemble de la cave 1617 (cliché : A. Balmelle, Inrap).



Fig. 18 – Tramway : niches maçonnées en briques d'adobe jointoyées de la cave 59 (cliché : Inrap).



Fig. 19 – Tramway : vue de détail des murs de la cave 411 dans le bas de l'escalier (cliché : Inrap).

la structure vacuolaire de la craie n'autorise qu'une taille à la scie, pour en régulariser les faces.

L'emploi de craie pourrait aussi s'expliquer par la forte disponibilité de ce matériau, pas seulement dans sa forme brute naturelle, mais aussi déjà partiellement transformée, résultant de la construction des enceintes de la ville, qu'il s'agisse de la levée de craie issue du creusement du fossé de l'*oppidum* (craie géologique extraite sur 5 à 10 m de profondeur et 45 m de large par endroits, puis formant un glacis) ou de la grande enceinte avec son fossé conservé sur 22,50 m de largeur en surface et 14,50 m de largeur en fond de structure, pour 4 m de profondeur, lequel, une fois abandonné, serait remblayé en poussant les terres ou les blocs de craie issus d'un talus qui devait border l'escarpe du fossé dans sa phase d'utilisation (Thomann, Péchart 2013). Ainsi, l'emploi de moellons de craie dans la cave de la rue Piper à l'angle de la rue des Moissons (43) est imputé à sa localisation en partie sur la pente du revers extérieur du fossé de l'*oppidum* (Arduin 1986, p. 33). Ces grands travaux ont brassé de telles quantités de craie que les fossés d'enceinte n'ont certainement pas pu absorber l'ensemble des matériaux au moment de leur remblaiement (foisonnement des terres, comblement partiel par les intempéries, activités humaines, potentiels effondrements des parois, etc. L'extraction de craie par acquisition opportuniste a notamment été mise en évidence sur la fouille du 20 rue de Contrai (79), où ont aussi été découverts des fours à chaux (Sindonino dir. 2004).

Il semblerait que les caves construites en moellons de craie appartiennent plutôt à une époque assez tardive ; dans le cas de la fouille du conservatoire de la rue Gambetta (78), il s'agit du III<sup>e</sup> s. (Berthelot *et al.* 1993). Une autre occurrence est attestée sur le site du parc des Capucins (76), fouillé en 1987, où une grande cave maçonnée en pierres est remplacée par une seconde en moellons de craie, plus petite (Berthelot, Neiss 1985). Même si leur nombre n'est pas très important sur l'opération du tramway, l'attribution de leur abandon à fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s. va dans le même sens. Le remplacement progressif de l'utilisation, en fondation, de la pierre calcaire par la craie se retrouve donc autant dans les pièces à vivre que dans les sous-sols. D'après les données disponibles, l'usage

des moellons de craie dans les parements des murs de caves se généralise au milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Péchart *et al.* 2020, p. 55). Cette hypothèse demande à être vérifiée par la reprise de l'ensemble des éléments de chronologie : une chronologie divergente indiquerait des constructions au gré des besoins, alors que des datations homogènes tendraient à prouver soit un usage limité répondant à une mode, soit une forte disponibilité du matériau si l'intervalle se révèle très serré.

## LES TERRES CUITES ARCHITECTURALES

La terre cuite est employée dans cinq caves, aux côtés d'un ou plusieurs autres types de matériaux, dans les murs ou dans les niches (au niveau de la voûte, de la base ou du fond des ouvertures). Très souvent, les assises de tuiles soulignent la base des voûtes et/ou démarquent deux niveaux d'élévation. Les éléments en terre cuite se présentent sous la forme de petites briques parallélépipédiques, de claveaux taillés en coin ou de fragments de *tegulae* retaillés positionnés avec les rebords apparents (fig. 19). Aucune norme d'utilisation de la terre cuite ne semble véritablement se dessiner, hormis le fait que les murs comptant une part élevée de terre cuite architecturale sont systématiquement recouverts d'un enduit à base de chaux ou de tuileau (Cv 7 et Cv 329 dans l'îlot IIIa, toutes deux comblées anciennement à la fin de l'état 6). Les murs de la cave 411 étaient vraisemblablement recouverts, même si l'enduit y est moins présent que dans les deux exemplaires précédents. La récupération d'une large partie des maçonneries ne permet cependant pas d'en être sûr. Pour la partie conservée, les matériaux mis en œuvre dans le parement interne des murs sont très hétéroclites, mêlant fragments de *tegulae* sur au moins cinq assises, moellons, petites pierres grossièrement équarries et un bloc de moyen appareil en remploi. Le blocage est également très hétérogène. Comme les caves 7 et 329, elle est parmi les plus précoces puisqu'elle est abandonnée à la fin de l'état 7, dans le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. L'emploi de la terre cuite dans les maçonneries des caves pourrait donc relever d'une pratique plus ancienne. La cave 329, dans laquelle l'emploi de la terre cuite domine, n'a pas pu être correctement documentée en raison d'un effondrement partiel des maçonneries à la base des murs et de sa profondeur importante (2,15 m de profondeur conservée). La présence de fragments de tuile dans les murs de la cave 184 (îlot IIa, comblée à la fin de l'état 8) est, quant à elle, relativement anecdotique.

Le plan de la cave 7 est plus intelligible. Il est rectangulaire et mesure 3,35 m de long sur 3,25 m de large. Les murs sont épais de 0,40 à 0,50 m et construits en pierres calcaires liées avec du mortier maigre. Elles sont associées à plusieurs lits de briques, dont un qui se trouve à 1 m de hauteur par rapport au sol, à la base des deux niches voûtées respectivement percées dans les murs nord et est, ce dernier faisant face à la descente de cave. Les parois sont recouvertes d'un enduit grossier à base de tuileau. On accède à la cave par sa partie sud-ouest, *via* une rampe droite de 0,90 m de large pour 1,60 m de long, légèrement décalée par rapport à l'angle des murs. Cette descente est aménagée dans la craie naturelle. Des traces brunâtres, visibles sur la paroi sud de celle-ci, suggèrent l'existence d'un escalier en bois non conservé. La niche du mur nord mesure 0,60 m



Fig. 20 – Tramway : niche du mur est de la cave 7 (cliché : Inrap).



Fig. 21 – 81-85 rue de Venise (73) : fond de la cave pavé d'éléments en terre cuite de type dalles de *suspensura* et *pilettes* (cliché : P. Rollet, Inrap).

de large sur une hauteur conservée de 0,35 m. Elle est partiellement effondrée, mais présente d'importantes similitudes avec la seconde niche, mieux préservée, dans le mur est. La voûte de celle-ci est composée de claveaux en briques rouges et jaunes disposées en alternance et surmontées d'un arc formé par une ligne de briques posées à plat, qui est également recouverte de petites pierres calcaires résiduelles (fig. 20). Le mur sud est percé d'un soupirail (voir *supra*).



Fig. 22 – 81-85 rue de Venise (73) : vue d'ensemble de la cave au sol pavé (cliché : P. Rollet).



Fig. 23 – 81-85 rue de Venise (73) : entrée de la cave avec la dernière marche d'escalier en bois calciné (cliché : P. Rollet).

D'autres types d'emploi de la terre cuite, moins fréquents, ont été mis en évidence sur d'autres fouilles rémoises. Au 81-85 rue de Venise (73), en 1997, le fond d'une cave est aménagé de briques plates, de type dalles de *suspensura* et *pilettes* d'hypocauste, maçonnées avec du mortier de tuileau (fig. 21). Elle mesure 4,80 m de long sur 2,50 m de large avec un rétrécissement de sa largeur dans son tiers sud, du côté de la descente de cave aménagée dans l'angle sud-est (fig. 22). Celle-ci était matérialisée par une planche en chêne calcinée correspondant à la marche inférieure de l'escalier (fig. 23) et par l'empreinte laissée par ce dernier sur l'enduit mural. Au niveau du resserrement de l'espace interne, les murs ouest et est sont installés sur des blocs calcaires en remploi, un fragment de meule sous le mur est et un bloc rectangulaire sous le mur ouest. Ce dispositif pose question et évoque un rôle de support, peut-être des piédestaux pour



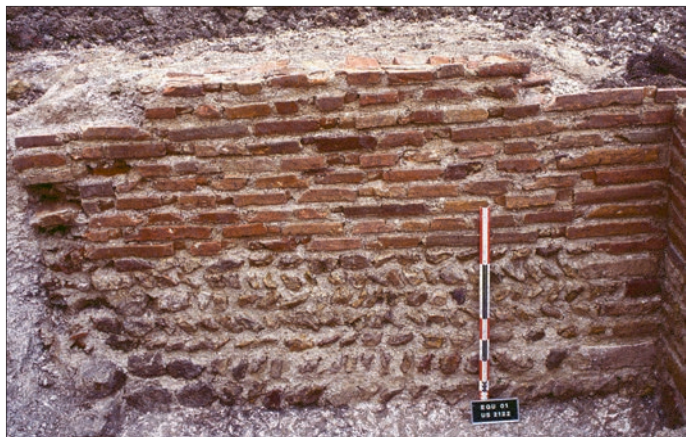


Fig. 24 – Rue de l'Équerre (70) (année 2001) : mur de cave en opus mixtum (cliché : P. Rollet).



Fig. 25 – Rue Eugène-Desteuque (55) : soupirail dans le mur ouest de la cave 97 (cliché : S. Sindonino, Inrap).

des statues. Son mode de construction soigné et son isolement par rapport aux pièces de vie, puisqu'on y accède depuis l'extrémité d'un long couloir, ont amené à proposer l'hypothèse d'un laraire. Le mobilier, ordinaire et présent en faible quantité, ne permet pas de valider définitivement cette proposition.

Rue Piper, à l'angle de la rue des Moissons (43), les murs d'une cave mise au jour en 1975 sont fondés en moellons calcaires et assises de briques. Ils sont garnis, dans l'épaisseur, d'un blocage de pierres mêlées à de nombreux fragments d'amphores. L'utilisation de tessons d'amphores n'est pas réservée à cette structure : elle est attestée au sein de plusieurs murs de la *domus* conservés en élévation (Chossenot *et al.* 2010, p. 293). Cette mise en œuvre, qui semble limitée à ce site, interroge. Elle pourrait être liée au remploi opportuniste de matériaux disponibles sur place ou à proximité, peut-être en lien avec la présence d'une taverne ou de la *domus* d'un commerçant en vin.

Rue de l'Équerre (70), plusieurs caves comportent des maçonneries composées de grandes quantités de fragments de *tegulae*. Dans certains cas, celles-ci sont disposées à plat, rebord du côté du parement, en assises reposant sur un hérisson de pierres et fonctionnant avec des chaînages d'angle en pierres calcaires plates (fig. 24). Dans d'autres cas, les tuiles sont utilisées en assises, séparées par un blocage de petits fragments de craie (Rollet dir. à paraître a).

## ÉQUIPEMENTS INTERNES ET CONNEXIONS AVEC LE REZ-DE-CHAUSSÉE

Parmi les différents types d'aménagements internes repérés sur l'opération, il est difficile de distinguer les aménagements structurels qui remplissent une fonction strictement architecturale ou utilitaire de ceux purement décoratifs. Ils se limitent en effet le plus souvent à des soupiraux, des niches et quelques aménagements de sol et descentes de cave un peu plus élaborées.

### LES PLAFONDS

Les assises supérieures n'étant pas conservées, les caractéristiques des plafonds ne sont jamais connues. Les murs sont récupérés ou ne sont pas conservés sur des pans suffisamment hauts pour permettre de détecter la présence d'un dispositif de couverture, comme, par exemple, des trous de boulin accueillant des traverses pour porter les planchers des niveaux supérieurs. Pour quatre caves profondes de 2 m ou plus (Cv 14, 30, 144, 329), il ne manque probablement que quelques centimètres pour que leur hauteur soit complète.

Des substructures plus importantes, lorsqu'elles sont placées dans des endroits stratégiques, peuvent soutenir les niveaux du dessus. Dans la cave 59, les deux blocs en calcaire posés à plat aux deux angles ont peut-être été utilisés comme dés de support de poteaux porteurs. Plusieurs éléments lapidaires sont présents ; découverts en position résiduelle dans les comblements (blocs parallélépipédiques simples, à crapaudine ou feuillure, bases ou fûts de colonne, etc.), ils ne peuvent être rattachés avec certitude à l'architecture de la cave elle-même.

### LES SOUPIRAUX

Trois cas de soupiraux sont attestés (Cv 7 dans l'îlot IIIa et Cv 9 et 59 dans l'îlot Ia). Tous ébrasés, ils sont incomplets, ou quasi entiers dans le cas de Cv 7. Ils subsistent sous la forme d'un simple creusement dans la craie naturelle (Cv 59) ou s'inscrivent dans une paroi en pierres (Cv 7) ou en moellons de craie (Cv 9). Leur présence indique la position de la cave en façade d'une rue (Cv 7 et Cv 59) ou sa proximité avec un espace extérieur (cour ou ruelle) dans le cas de Cv 9. Ces trois soupiraux sont de taille modérée, voire modeste puisque, sur les autres sites rémois, la hauteur d'un soupirail s'échelonne généralement de 0,75 à 1,50 m, avec une largeur d'appui comprise entre 0,50 et 2 m. Leurs dimensions ne sont en rien comparables à celles du soupirail de la cave 97 dans la maison au Mercure rue Eugène-Desteuque (55), installée dans l'angle sud-est d'une cour (Sindonino dir. 2005, p. 42-43). Seul l'angle sud-ouest de cette cave est préservé. Les assises des murs sont en *demitegulae* découpées dans le sens de la longueur, installées sur une base d'un à deux rangs de moellons calcaires oblongs. Le mur ouest est doté d'un soupirail de 1,50 m de haut pour une largeur de 1,10 m à la base et 0,55 m en surface, enduit de mortier lissé (fig. 25)<sup>15</sup>.

15. Voir Cavé *et al.*, p. 169 sqq., dans ce volume.

## LES NICHES

Neuf caves abandonnées à la fin des états 6, 8, 9 et 10 sont équipées d'une à trois niches (Cv 24 dans l'îlot IIa), installées à mi-hauteur ou un peu plus haut dans la paroi. La forte récupération des maçonneries laisse supposer que ce type d'aménagement existait en plus grand nombre. Les ouvertures sont soutenues par des voûtes en plein cintre formées de claveaux en briques (cinq cas) ou de forme rectangulaire (quatre cas). Dans la catégorie des niches rectangulaires, seule la cave 189 conserve son linteau en pierre (fig. 26), en place dans la première niche et effondré dans la seconde. La niche rectangulaire de la cave 30 est condamnée par des blocs de pierre, dont un grand bloc posé verticalement, sans doute pour remédier à un problème de solidité des fondations. Le traitement du fond des niches peut être particulier (carreaux de terre jointoyés et tuiles de chant dans la cave 59, imitation de maçonnerie dans l'enduit appliqué contre le substrat grâce à la technique des joints tirés au fer et rehaussés de rouge dans la cave 24). Les plans des caves n'étant pas tous complets, la question de la localisation des niches ne peut donc pas être véritablement soulevée (dans les murs de descente pour y entreposer des objets courants, comme des lampes, ou y faisant face dans une éventuelle recherche de mise en scène ?).

## LES SOLS

Les sols sont très majoritairement laissés bruts. L'ajout de mortier de chaux ou de niveaux de craie damée compactée étant très rare (parmi les cas les plus remarquables : Cv 1, 32, 411). La circulation se fait donc le plus souvent directement sur le niveau de la craie géologique, sur de fines couches de terre battue ou sur des planchers. Il s'agit probablement de planchers flottants sur vide sanitaire d'après nos observations (première assise débordant de 0,15 à 0,30 m à la base des murs, installation des murs sur des banquettes taillées dans la craie par l'évidement du substrat en partie centrale, aspect très brut des fonds de cave et absence de couches d'occupation), bien qu'aucune planche ou lambourde n'ait été découverte alors que des cas sont recensés dans les pièces de surface.

Plusieurs caves conservent des traces de structures en creux. Les trous de piquet/poteau de faibles dimensions appartiennent vraisemblablement à des systèmes de cloisons ou d'étagères en matériaux périssables. Les occurrences sont nombreuses, mais les alignements sont incomplets et les creusements trop peu profonds pour parvenir à restituer le plan exact de ces aménagements internes. Seuls les indices relevés au sein de la cave 32, qui a livré un ensemble de vaisselle en bronze et argent, permettent un argumentaire plus développé. Plusieurs objets caractéristiques, découverts dans son comblement et dans les aménagements relevés sur le sol, pourraient indiquer que la logette destinée au remisage des pièces métalliques accueillait un petit meuble de rangement fermé<sup>16</sup>.

Les deux creusements de section circulaire à profil en cuvette mis au jour au fond de la cave 122, dont l'un est accolé au mur nord, se distinguent par leurs dimensions plus importantes (0,34 et 0,40 m de diamètre pour 0,20 et 0,28 m de profondeur). Ils sont



Fig. 26 – Tramway : niche rectangulaire à linteau en pierre dans la cave 189 (cliché : Inrap).

distants d'une dizaine de centimètres et creusés en cuvette avec des bords très légèrement évasés en surface. Ils pourraient correspondre à des fosses destinées à accueillir des vases de stockage. Aucune cave n'a livré de *dolium* conservé en place.

## FONCTIONS

Durant l'époque romaine, une cave peut remplir trois fonctions principales : utilitaire, religieuse et de séjour. Si le rôle des celliers comme structures de stockage est aisé à définir du fait de leurs faibles dimensions, qui ne permettent guère d'autres emplois, il est plus délicat à établir dans le cas des caves, dont les dimensions peuvent atteindre plus de 20 m<sup>2</sup> (Cv 1 et Cv 171 par exemple) et donc remplir potentiellement autant d'usages qu'une pièce classique de la maison. Cependant, faut-il absolument voir dans ces grandes caves une autre interprétation que le simple stockage, ou alors des pièces à fonctions multiples ?

À Reims, comme dans d'autres agglomérations antiques (Alberti 2009, vol. 1, p. 135), les caves sont rattachées, sauf exceptions notables, à des habitations modestes ou moyennes, ou bien dépendent de locaux à vocation artisanale ou commerciale, dans des quartiers excentrés de la ville du Haut-Empire. Or ce rattachement peut paraître un peu rapide, car ces secteurs sont touchés par des projets d'aménagement nettement plus étendus que le centre historique, qui ne peut en livrer une telle quantité sur des surfaces de fouille si petites. Les dernières découvertes ont montré la présence de ces mêmes sous-sols dans de riches *domus* : rue Eugène-Destueque (55), rue Saint-Symphorien (50), au 30 boulevard de la Paix (47), boulevard Jules-César sur le complexe aqualudique (27a).

La découverte d'un service d'argenterie dans la cave 32 du site du tramway, au sein d'un habitat semblable à celui fouillé boulevard Joffre (15) (Balmelle *et al.* 1988), plaide en faveur d'une imbrication difficile à démêler entre des espaces à vocations multiples (résidentielle riche, résidentielle modeste, artisanale ou commerciale). Les habitations sont en outre difficiles à individualiser car les limites entre les parcelles ne sont pas toujours bien lisibles ou conservées et la mise en évidence d'*ambitus* ou de ruelles est loin d'être systématique. La présence d'une cour peut en revanche indiquer de manière plus franche une séparation entre deux maisons.

16. Voir Brunet *et al.*, dans ce volume.



Fig. 27 – Rue du Président Franklin-Roosevelt (17) : vue d'ensemble de la cave 36 (cliché : M. Lefils, Inrap).



Fig. 28 – Rue du Président Franklin-Roosevelt (17) : détail de la niche nord de la cave 36 (cliché : M. Lefils).

## DE « SIMPLÉS » LIEUX DE STOCKAGE ?

Aucun sol de cave ne comporte d'indices d'amphores en place, si ce n'est peut-être la cave 122 (voir *supra*), mais sans preuves de stockage tangibles. La cave 109 dans l'îlot Ia, avec sa faible superficie (4,80 m<sup>2</sup>), pourrait remplir une fonction unique de resserre à provisions, facilitée par l'installation d'une échelle de meunier calée dans la craie naturelle dans l'angle nord-est.

Ailleurs à Reims, la cave 36 de la rue du Président Franklin-Roosevelt (17) (Lefils 2011) constitue un parfait contre-exemple avec sa superficie de 3,45 m<sup>2</sup> (2,30 m de long sur 1,50 m de large) (fig. 27). On y accède par son angle sud-ouest *via* un escalier rectiligne en pierres calcaires liées au mortier de chaux, dont six marches sont conservées. Les traces de charbon de bois qui recouvrent la craie naturelle suggèrent que le fond de la cave était surmonté d'un plancher. Les murs sont fondés en pierres calcaires irrégulières liées au mortier de tuileau et recouverts d'un enduit à la chaux uniforme et lissé. La base d'un soupirail est visible au centre de la paroi ouest. Le mur nord, qui fait face à la descente,

et le mur est, sur sa droite, sont chacun percés d'une niche centrale rectangulaire. Alors que la niche du mur est ne conserve que son angle inférieur droit, celle du mur nord mesure 0,42 m de haut, pour 0,28 m de large et 0,26 m de profondeur. Le pourtour de ces niches est souligné par un liseré peint de couleur brune et encadré par un liseré rouge plus fin (fig. 28). Les dimensions de cette cave sont considérées comme insuffisantes pour y voir un lieu de stockage qui, en outre, s'accorde mal avec le soin apporté au traitement des murs et la recherche d'effet décoratif. Elle s'ajoute à la trentaine de sous-sols peints (fonds monochromes et lignes de couleur), recensés surtout en Gaule Belgique, Germanie inférieure et Germanie supérieure et le long d'un axe qui relie Limoges (Haute-Vienne) à Auxerre (Yonne) (Groetembril 2011, p. 311-312). Sabine Groetembril propose de la rapprocher de la cave de la place de la Haute-Vieille-Tour à Rouen (Seine-Maritime), de plan carré et de petites dimensions (1,40 m de côté), identifiée comme un petit sanctuaire familial (Halbout-Bertin 1979). Si l'interprétation de la cave de la rue du Président Franklin-Roosevelt comme un lieu de culte domestique est séduisante, aucun objet lié à cette fonction n'y a été découvert. D'après le mobilier céramique associé, elle fut abandonnée entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> s.

Le mobilier découvert dans les caves du site du tramway apporte quelques informations complémentaires. Loin d'attester une fonction cultuelle ou de pièce de séjour, le lot de vaisselle en bronze et argent emmaillotté dans du tissu dans la cave 32 (îlot IIa) témoigne de l'utilisation de celle-ci comme lieu de stockage pour du mobilier précieux. Cet ensemble ne devait pas servir régulièrement vu le soin avec lequel chaque élément de vaisselle est protégé d'une pièce de tissu<sup>17</sup>.

Sur d'autres sites, le meilleur état de conservation des vestiges peut permettre de renseigner la distribution spatiale dans les habitations (circulation entre les espaces, rapports entre les niveaux supérieurs et les sous-sols) et d'apporter ainsi quelques informations quant aux éventuelles fonctions des caves. La cave de la rue Eugène-Desteuque (55) semble par exemple étroitement liée à une cour équipée d'un foyer culinaire et qui a certainement rempli des fonctions domestiques.

La découverte de la cave 54 de la rue Saint-Symphorien (50) renvoie, elle aussi, au quotidien des habitants de Reims/*Durocortorum* (Mathelart *et al.* 2015 ; Sindonino dir. 2016, p. 73-86). Cette cave mesure 6 m de long sur 4,30 m de large, soit une superficie de près de 26 m<sup>2</sup>. Elle est encadrée par quatre murs fortement rubéfiés en assises de pierres calcaires et *tegulae* liées avec du mortier jaune très maigre. Les murs sont conservés sur, au maximum, 1,80 m de haut. Au moins neuf blocs de pierre, placés le long des murs, servaient de supports à des poteaux de bois pour soutenir un plancher, dont certains ont été découverts calcinés en place. L'accès se trouve dans l'angle nord-est ; il mesure 1,20 m de large. La cave a été totalement détruite par un incendie qui semble avoir touché principalement la partie sud de l'habitation, où elle se trouve. Cet événement daté au tournant du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. a permis la conservation du mobilier de la cave *in situ* (fig. 29). Parmi les 107 individus céramiques, on trouve trois amphores disposées le long des murs, dont une a servi à contenir du blé (grains carbonisés). Le mobilier en verre est presque entièrement fondu.

17. Voir Brunet *et al.*, dans ce volume.

Outre la découverte d'une louche en fer et d'une passoire en bronze, de nombreux clous décoratifs pourraient appartenir à un coffret. Un *aureus* de Domitien, recueilli au pied de l'escalier, relève vraisemblablement d'une perte accidentelle. Dans l'angle nord-ouest de la cave, l'incendie a pétrifié un plateau en bois de 0,60 m de diamètre, sur lequel plusieurs pains étaient en cours de levage (fig. 30). Le pain le mieux conservé mesure 12,60 cm de diamètre. Un tissu calciné, du lin, les recouvrait.

En définitive, si la cave 32 de la fouille du tramway et la cave 54 de la rue Saint-Symphorien affichent clairement une fonction de stockage pour la vaisselle, d'autres ustensiles et les denrées, ces pièces semblent servir très régulièrement, voire de manière quotidienne, à la manière d'une extension des pièces de service situées en surface. Cet usage suppose une facilité d'accès et un certain confort.

### DES RÉSERVES POUR DES BOUTIQUES ?

La généralisation des portiques, construits sur les espaces de voirie dès la fin du 1<sup>er</sup> s. et surtout tout au long du 11<sup>e</sup> s. apr. J.-C., semble aller de pair avec le développement des activités commerciales et artisanales (Berthelot, Poirier 2010, p. 25). Supports pour le niveau supérieur en encorbellement, les portiques peuvent faire office de galeries couvertes à l'abri des intempéries, qui donnent accès aux commerces. Les maisons ne seraient alors plus en contact direct avec la rue.

Le nombre plus élevé de caves, notamment de grandes dimensions, en façade de rue ou immédiatement en arrière, déjà visible sur la fouille du boulevard Joffre (15) (Balmelle *et al.* 1988) (voir *supra*, fig. 8), semble se vérifier sur la fouille du tramway. Le plan de la fouille du conservatoire, au 14-22 rue Gambetta (78), montre une enfilade de caves à l'angle nord-est d'un carrefour de rues antiques (Berthelot *et al.* 1993). Sur les vingt-deux exemplaires repérés, quatorze longent un *decumanus*, six se trouvent en cœur d'îlot et deux recoupent un *cardo* abandonné au cours de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., avec le rebouchage du fossé de l'*oppidum*. Leur forte densité en front de rue évoque une rangée de petits commerces, mais rien ne vient formellement le confirmer.

En l'état actuel des recherches, le mobilier qui témoigne d'activités commerciales à Reims durant l'Antiquité ne provient pas de caves, mais de leur environnement immédiat ou alors de petits espaces de stockage de type celliers. Certes, ce mobilier se rapporte surtout aux fonctions exercées au sein des espaces en rez-de-chaussée, mais il peut aussi renseigner l'usage de la cave elle-même.

Rue de l'Équerre (70), une couche de rejets divers (importante quantité de céramique sigillée, céramique plombifère, fragments de lampe à huile, de figurines en terre cuite, tessons de verre bleu, vert ou jaune et fragments de verre brut) a été mise au jour en retrait des rues antiques, le long d'un mur de parcelle. L'étude du mobilier céramique a permis de démontrer l'existence d'une boutique de vaisselle de table et culinaire, importée et de haute qualité technique, en activité entre 80 et 90 apr. J.-C. environ (Ahü-Delor *et al.* 2005). À la lecture du plan des vestiges, les deux seules caves mises au jour à proximité, de petites dimensions, sont séparées de la couche de fragments de terre cuite et de verre par un mur de parcelle. La localisation de cette couche



Fig. 29 – Rue Saint-Symphorien (50) : vue zénithale de la cave 54, couche d'incendie après enlèvement des niveaux de démolition (cliché : S. Sindonino).



Fig. 30 – Rue Saint-Symphorien (50) : plateau en bois calciné contenant les petits pains (au premier plan) dans la cave 54 (cliché : S. Sindonino).

laisse plutôt penser à une arrière-cour de boutique, dans laquelle auraient été jetés les objets invendables ou invendus.

Les deux autres boutiques envisagées sont plus hypothétiques dans la mesure où les produits de la vente n'ont pas été retrouvés sur place. Un lieu de stockage de fibres (ballots d'étoffes de laine ?) est restitué au 10-20 rue de Venise (77) (Rollet *et al.* 2001 ; González Villaescusa 2010b). Sur la fouille



Fig. 31 – Rue Marie-Clémence-Fouriaux (20) : vue d'ensemble de la cave 215 (cliché : C. Van Lynden Tot Oldenaller, Inrap).

de la rue Lesage (Charbonnier à paraître b), la découverte d'un poids de balance dans une cave en façade de rue et l'organisation du décor peint associé (série des décors linéaires sobres fréquents en Gaule pendant toute l'Antiquité et attribués aux espaces secondaires ou de service d'après S. Groetembril, CEPMR<sup>18</sup>) suggèrent une boutique ou une taverne (Eristov, Groetembril 2006).

## DES ANNEXES À VOCATION ARTISANALE ?

Quelques éléments mobiliers ont été découverts dans les comblements des caves du site du tramway. Ce sont surtout des rejets du travail du verre et du fer, quelques ratés de fabrication et de rares ustensiles ou outils. Ce matériel, redéposé dans la plupart des cas, doit évidemment être pris en compte de manière globale et avec prudence puisqu'il témoigne de pratiques qui ont cours dans les espaces supérieurs contigus, dans l'environnement immédiat, voire un peu plus lointain, et non dans les caves elles-mêmes, bien qu'elles puissent tenir un rôle dans ces pratiques. Des fragments de meule ont été mis au jour, mais ils sont bien moins nombreux que dans les celliers plus précoces, abandonnés pour la plupart autour du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ces éléments de mouture n'ont pas été trouvés en place mais en remblai. Le mobilier en verre découvert dans les caves 7, 150 (îlot Ia) et 138 (îlot IIa) pourrait indiquer la proximité d'un atelier de verrier. Les fragments de parure et de vaisselle en verre mis au jour dans les autres exemplaires concernés ne font, en revanche, que renforcer l'apparence du statut élevé des occupants, également perceptible à travers les autres types de mobilier. La fouille de Cv 138 (îlot IIa) et de ses abords immédiats a également montré la présence d'une activité métallurgique avec la découverte de nombreux fragments de creusets, comme dans les exemplaires de l'îlot IIa (Cv 122) et de l'îlot Ia (Cv 60).

La fouille du 93-101 rue Gambetta (69) offre un intéressant petit corpus de caves antiques (Olszewski, Billoin 1996). Vu leur densité peu courante sur ce type de sites, elles pourraient être en

lien avec les pratiques artisanales attestées de manière plus ou moins forte durant tous les états d'occupation du site jusqu'à son abandon à la fin du IV<sup>e</sup> s. (production métallurgique, activité de tabletier, pratique du tissage). Sept caves rattachées aux trois premières phases chronologiques ont été étudiées : l'une d'elles est datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (463), deux (318 et 384) ou peut-être trois (314) sont datées dans le courant du II<sup>e</sup> s. et trois (283, 409 et 508) du début du III<sup>e</sup> s. Une cour ayant livré cinq puits pourrait être dédiée à une activité artisanale particulière, nécessitant un accès rapide et en quantité à l'eau.

La cave 215 découverte en 2014 rue Marie-Clémence-Fouriaux (20) est assez atypique au sein du corpus rémois (Van Lynden Tot Oldenaller dir. 2017) (fig. 31). Située presque au centre de la fouille, elle présente une forme rectangulaire de 2,45 m de long sur 1,80 m de large, avec des parois verticales et un fond plat à 1,30 m de profondeur. Le haut de trois de ses parois est marqué, en partie centrale, par une excroissance semi-circulaire à fond plat pour deux des côtés (0,52 x 0,25 m et 0,56 x 0,22 m) et en cuvette pour le troisième (0,91 x 0,22 m). Elles témoignent, dans le premier cas, de la présence de niches (en cul-de-four ?) ou d'évents, bien que le fond plat des creusements soit plutôt caractéristique des niches, alors que les soupiraux sont traditionnellement à plan incliné pour assurer une circulation d'air normale. Il s'agit, dans le second cas, d'un possible aménagement pour supporter une échelle. L'irrégularité du troisième creusement pourrait aussi indiquer une fosse sans lien direct avec la cave ou résulter de la récupération du mur (arrachage de bloc ?). La circulation dans la cave s'effectue directement sur le substrat ; elle est marquée par un limon charbonneux gris, hétérogène et très compact, épais de 8 cm. Le comblement s'organise ensuite en trois couches distinctes. La première est un limon brun homogène avec des inclusions de craie, de graveluche (craie jaune) et de charbon. Elle est surmontée par un limon gris hétérogène mêlé de craie. Enfin, la couche de limon argileux gris homogène et meuble contenant des nodules de craie et du charbon, présente ponctuellement contre la paroi nord-ouest, pourrait colmater une cuvette formée en partie supérieure, bien après l'abandon de la cave. Le mobilier relevant du comblement de la cave, essentiellement céramique, est daté de la première moitié du III<sup>e</sup> s. et n'apporte pas d'informations supplémentaires : le lot céramique est classique et les quelques restes en fer, trop fragmentaires, sont indéterminés.

Outre ces caractéristiques somme toute classiques, la structure présente la particularité d'avoir l'intégralité de ses parois recouvertes d'un enduit de chaux. L'utilisation de la chaux en revêtement mural comporte de nombreux avantages, en plus de la recherche d'un éventuel effet décoratif ou d'un rendu plus lisse et homogène. Elle a notamment la capacité naturelle d'assainir et de réguler l'humidité des murs et résiste particulièrement bien au feu. Autre élément remarquable, un four en serrure est aménagé sur le sol de la cave (fig. 32). Il mesure 0,60 de long sur 0,40 m de largeur maximale. Ses parois sont verticales et son fond plat. Un niveau d'argile orangée mêlée de petits fragments de craie tapisse les bords et le fond de la structure, qui sont intégralement rubéfiés. Quelques fragments de tuiles plates sont posés à plat sur le fond, au centre du four. La fonction de cette structure de combustion reste difficile à établir et aucun parallèle n'a été trouvé. La présence de ce four pourrait accréditer l'hypothèse de soupiraux plutôt que celle de niches.

18. Centre d'étude des peintures murales romaines.

## DES CAVES-SANCTUAIRES ?

### LES INDICES D'ACTIVITÉS CULTUELLES DANS LES CAVES DE LA FOUILLE DU TRAMWAY

Des objets liés au domaine cultuel ont été découverts dans quelques caves des îlots Ia, IIa et IIIa. La cave 114 (îlot Ia) a, par exemple, livré deux fragments d'une figurine en terre cuite représentant la déesse Épona assise sur son cheval<sup>19</sup>. Un modèle de *tintinnabula* très courant et trop petit pour être vraiment fonctionnel a également été retrouvé dans l'abandon de la cave 7 (îlot IIIa).

Mais ce sont certainement les découvertes de la cave 1 (îlot IIa) qui sont les plus éloquentes, d'autant que cette dernière a subi un incendie qui pourrait avoir permis la conservation de certains objets usuels dans la cave. Outre un fragment d'une déesse-mère portant deux enfants, un autel tricéphale sur demi-colonnette en pierre y a été mis au jour (fig. 33). Il représente trois visages accolés, barbues et ceints d'une couronne de feuillage. Un personnage de face servait pour les deux autres placés de profil. Un exemplaire similaire (Espérandieu 1913, n° 3661), en remploi, provient de la démolition des fondations des remparts médiévaux en 1848-1852, place de la République près de la porte de Mars, à environ 200 m au nord-est de la cave (Chossenot *et al.* 2010, p. 141).

Très perturbée par les réseaux modernes et située à la jonction de deux zones de fouille, la cave 1 est incomplète. Son organisation et son évolution sont difficiles à saisir dans le détail. Ayant dû être étayée, elle n'a pu faire l'objet que d'une reconnaissance sommaire en plan et de sondages ponctuels jusqu'au sol de la cave. La première occupation est directement en contact avec le substrat crayeux. Posés sur le sol, quatre petits blocs calcaires assez grossiers (0,40 x 0,20 m en moyenne) et liés par du mortier de chaux forment un aménagement rectangulaire de 0,90 m de long sur 0,70 m de large. Ils pourraient correspondre aux vestiges très résiduels d'un premier état de son accès. La cave connaît ensuite des réaménagements : le dispositif de descente est remanié (construction d'un nouvel accès en L ?) et le sol est rechargé à plusieurs reprises jusqu'à atteindre une épaisseur cumulée de près de 0,50 m. Elle mesure alors plus de 6,20 m de long sur plus de 4,30 m de large.

Le niveau d'abandon a livré plusieurs objets en métal et en os, relativement dégradés, parmi lesquels deux haches en fer (fonction de remise à outils ?), des éléments en alliage cuivreux liés au harnachement, un fragment de manche de couteau en fer et plusieurs plaquettes en os<sup>20</sup>. Celles-ci sont toutes fragmentées et déformées par le feu, mais elles étaient initialement de forme rectangulaire. Chacune est dotée de quatre trous circulaires portant des traces d'usure sur la face convexe. On trouve aussi un motif de huit à neuf cercles triples pointés disposés en quinconce. Tenues par l'intermédiaire de cordage ou de lanière de cuir sur des vêtements ou une ceinture, elles ont pu servir de décoration. Des exemplaires identiques semblent être connus en Italie au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Béal 1983, p. 385, n. 2).

19. Étude réalisée par Loïc Androuin (chercheur associé UMR 6298 ARTEHIS) dans le cadre du rapport de fouille (Androuin, *in* Sindonino *et al.* 2022).

20. Étude réalisée par Michaël Brunet (chercheur associé UMR 6298 ARTEHIS) dans le cadre du rapport de fouille (Brunet, *in* Sindonino *et al.* 2022).



Fig. 32 – Rue Marie-Clémence-Fouriaux (20) : détail du foyer aménagé dans le sol de la cave 215 (cliché : C. Van Lynden Tot Oldenaller).

En dépit de ces découvertes, l'absence de structures spécifiques fait qu'aucune de ces caves ne peut véritablement être interprétée comme un lieu de pratique d'un culte domestique. Certes, des aménagements y sont présents (pierres posées au sol, niches, soupirail), mais ils ne relèvent pas nécessairement d'une fonction religieuse, comme peut plus aisément y prétendre la cave du 81-85 rue de Venise (73) (voir *supra*). On notera tout de même que, parmi les trois exemplaires qui ont livré du mobilier de la sphère cultuelle, la cave 1 est parmi celles, avec Cv 411, qui possèdent certainement les plans les plus complexes, avec la présence d'un possible escalier à double volée.

Les objets liés au culte sont globalement peu nombreux et fragmentaires. Ils sont systématiquement associés à des objets de la vie quotidienne (vaisselle en céramique, huisserie, ustensiles de cuisine, éléments de harnachement, etc.). Ayant été trouvés en position secondaire de rejet, provenant soit des niveaux supérieurs effondrés dans les caves, soit de contextes proches redéposés au moment du remblaiement, ils ne peuvent être associés à l'utilisation de la cave. Aucun élément n'a été mis au jour placé dans une niche qui accueillerait des statuettes de divinités et ferait office de laraire, ou effondré au pied de celle-ci, posé sur un support dédié ou à même le sol, comme c'est le cas sur le site de Saint-Marcel/Argentomagus (Indre) (Coulon dir. 1996), pour ne citer que cet exemple. Au contraire, les objets en question se trouvent en position secondaire.

## LES ATTESTATIONS DE CULTE DANS LES CAVES RÉMOISES

### La cave 177 de la rue Saint-Symphorien

Si la tenue de rites au sein des caves de la fouille du tramway n'est pas vérifiable, elle est attestée ailleurs à Reims. La cave 177 de la rue Saint-Symphorien (50) (Sindonino dir. 2016, p. 87-102) (fig. 34) appartient à une *domus* construite au début du III<sup>e</sup> s. et détruite au début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Elle a une longueur de 6,30 m pour 4,20 m de large, soit une surface de plus de 26 m<sup>2</sup>. Le relevé des cotes altimétriques indique que le fond de la structure devait se situer à une profondeur de près de 4 m par rapport aux sols attenants. L'escalier d'accès, totalement

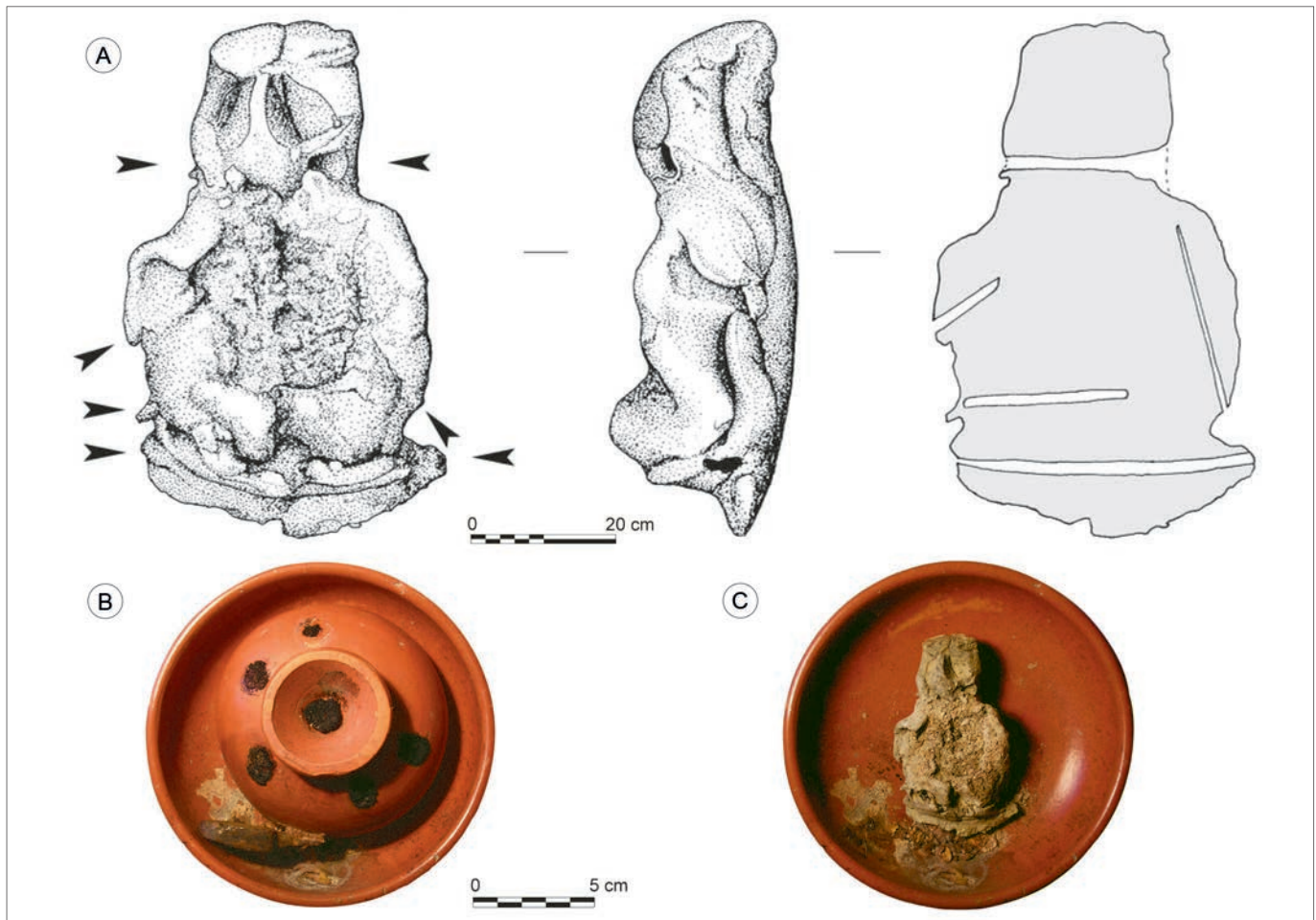


▲ Fig. 33 – Tramway : autel tricéphale découvert dans le comblement de la cave 1 (clichés : J.-J. Bigot, Inrap).



◀ Fig. 34 – Rue Saint-Symphorien (50) : niche de la cave 177 (cliché : S. Sindonino).

récupéré, devait occuper l'angle nord-est. La partie supérieure des murs, lorsqu'elle n'a pas entièrement disparu, est construite avec de petits blocs liés au mortier, tandis que la partie inférieure est composée de petites dalles calcaires. L'ensemble est recouvert d'un enduit grossièrement lissé et les parois sont rubéfiées. Les murs sont larges d'environ 0,80 m. Dans le mur est, cinq blocs calcaires de grand appareil, d'environ 0,25 m d'épaisseur, composent une double niche rectangulaire, séparée en deux parties égales de 0,60 m de large par l'un des blocs, posé verticalement. Une bouteille en céramique, sans équivalent, a été découverte en place dans l'une des niches.



**Fig. 35** – Rue Saint-Symphorien (50) : figurine anthropomorphe en argile crue découverte dans la cave 177. **A**, relevé de la figurine en plan et profil avec localisation des perforations ; **B**, coupe en sigillée recouverte d'une seconde coupe faisant office de couvercle. Il est marqué de sept points en matière organique et bordé d'une clé en fer ; **C**, figurine en argile découverte dans la coupe en sigillée une fois le couvercle ôté (clichés : S. Sindonino ; dessin : M. Brunet, chercheur associé UMR 6298 ARTEHIS).

Cinq fosses sont aménagées dans le sol de la cave, construit en craie rapportée. L'une des fosses contenait des os brûlés et du charbon dans son comblement, une autre n'a pas livré d'informations significatives et les trois dernières ont révélé des dépôts de céramiques complètes. La fosse située le long du mur nord (fosse Fs 181 carrée de 0,30 m de côté) accueillait un bol en céramique fine régionale recouvrant deux coupes en terre sigillée de type Drag. 32/40 superposées. La coupe supérieure était décorée de sept pastilles, probablement de la cire<sup>21</sup>, et recouvrait la seconde coupe qui contenait une clé en fer et une figurine en argile crue (fig. 35).

Cette dernière, anthropomorphe, mesure 7,10 cm de haut sur 4,20 cm de large pour une épaisseur maximale de 2,40 cm et un poids de 47 g. Elle est modelée grossièrement. Le corps se caractérise par une tête dégagée des épaules, dont les orbites et l'arête du nez ont été réalisés par pincement de la terre entre deux doigts (les empreintes digitales sont encore visibles). Le reste du corps semble mettre en relief des membres, mais

sans grand réalisme. Le centre du corps est très abîmé et tombe en poussière. La base légèrement incurvée est le résultat de l'écrasement de la figurine sur le rebord de la coupe en sigillée qui la masquait. La figurine a donc été recouverte juste après sa confection et avant son séchage total. Des trous traversent, par endroits, la figurine de part en part. Certains sont horizontaux, d'autres obliques. Ils ont été réalisés avant séchage à l'aide de pointes très fines. On remarque au milieu du torse un négatif rectangulaire qui indique l'existence d'un élément organique non conservé.

La présence de cette figurine semble clairement relever d'un rite d'envoûtement, le rite de *defixio* s'achevant traditionnellement par l'enfermement des figurines dans un contenant scellé, puis enfoui<sup>22</sup>. Aussi bien conservés soient-ils, les vestiges découverts ne se prêtent pas facilement à une interprétation des modalités du rituel.

D'autres aménagements postérieurs à ces dépôts sont attestés : une série de quatre trous de poteau, une petite fosse et des cupules sans organisation apparente et un alignement de trois trous de piquet, parallèle au mur, qui évoque une possible étagère de 0,80 m de large sur 1,50 m de long.

21. Analyse de l'échantillon réalisée par Stéphanie Rossano dans le cadre du rapport de fouille (Rossano, *in* Sindonino dir. 2016, vol. 2, p. 593-596). « L'échantillon [étudié en diffraction des rayons X] est constitué de quartz, de calcite et d'une petite quantité d'une phase cristalline non identifiée et d'une phase organique constituée de cire et/ou de mastic. La nature exacte de cette phase organique reste à identifier » (*op. cit.*, p. 596).

22. Étude des trois dépôts magiques et de la figurine d'envoûtement réalisée par Magali Bailliot (Bailliot, *in* Sindonino dir. 2016, vol. 2, p. 579-592).



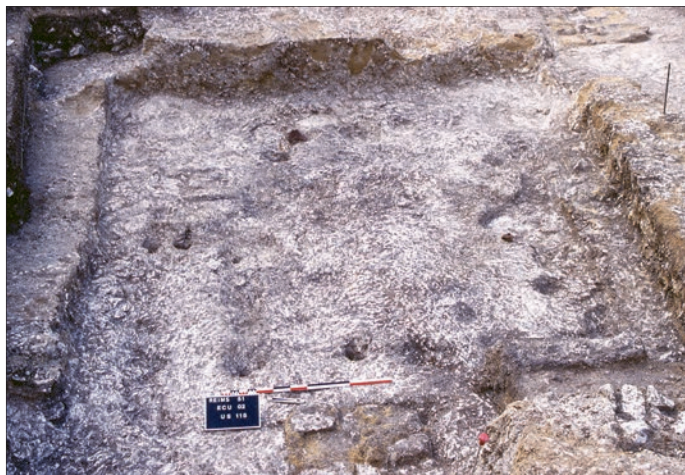


Fig. 36 – Rue de l'Écu (40) : vue d'ensemble de la cave 115 intégralement dégagée (cliché : P. Rollet).

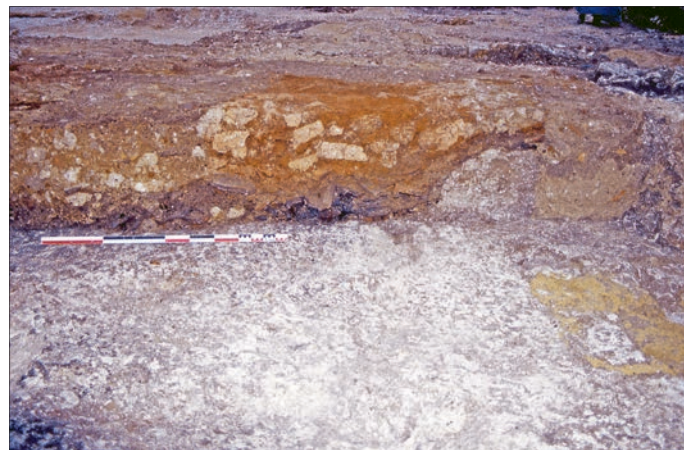


Fig. 38 – Rue de l'Écu (40) : comblement de la cave 115 vu en coupe (cliché : P. Rollet).

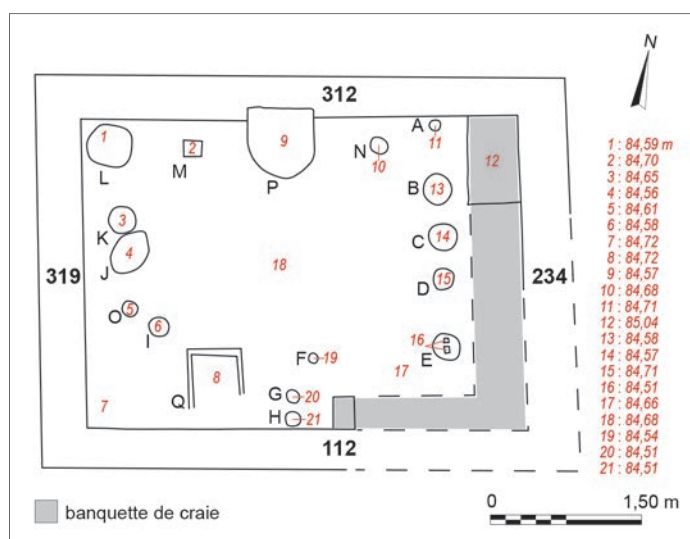


Fig. 37 – Rue de l'Écu (40) : plan simplifié des aménagements internes de la cave 115 (DAO : P. Rollet).

La majorité du mobilier céramique issu des couches d'occupation de la cave 177 est datable de l'horizon X défini pour Reims, qui correspond à la période 255-260 - 270-280 apr. J.-C.

### La cave au vase zoomorphe de la rue de l'Écu

L'implantation des murs antiques mis au jour rue de l'Écu (40) (Rollet, Louis 2005) plaide en faveur de deux zones d'habitat distinctes. Au nord, deux longs murs parallèles, orientés est-ouest et espacés de 2,70 m, sans mur de refend nord-sud intermédiaire, pourraient délimiter une ruelle. Au sud, la très faible quantité de structures tend à prouver la présence d'un espace ouvert, peut-être une cour, à l'extrémité de laquelle, au sud, est construite une cave (Us 115).

La cave de la rue de l'Écu est de plan rectangulaire, elle mesure 5,40 m de long pour 3,80 m de large (fig. 36). Aucun élément ne renseigne l'existence d'un éventuel escalier ou d'une échelle. Elle est recoupée dans ses niveaux supérieurs par des fondations contemporaines et est fortement arasée – puisqu'elle ne mesure plus que 0,50 m de profondeur – jusqu'au

sol directement aménagé sur le substrat crayeux. Cet arasement est de nature anthropique, puisqu'une couche résultant de l'extraction de craie jaune superficielle à l'époque moderne scelle le dernier comblement. Les parois creusées dans la craie sont verticales et le fond plat. Totalement épierrés, les murs ne sont plus visibles que sous la forme de tranchées de récupération de matériaux, larges de 0,45 m en moyenne et comblées de restes d'adobes mêlés de mortier de chaux.

Contre le mur est et ponctuellement contre le mur sud, directement sur le sol de la cave, était aménagée une sorte de banquette en craie pilée en forme de L, de 0,50 m de large pour 0,35 m de haut (fig. 37), légèrement convexe sur sa paroi ouest, mais plane en surface où elle ne mesure plus que 0,20 m de large. La fine couche de limon gris foncé, qui recouvre le sol et correspond au niveau d'occupation, s'appuie contre cette banquette de craie. Le sol est percé d'au moins dix-sept creusements de plusieurs natures qui relèvent de fonctions variées. Ils sont globalement disposés parallèlement aux murs, écartés de 0,25 m en moyenne. La cohérence de leur disposition témoigne vraisemblablement de leur contemporanéité, même si le mobilier associé ne permet guère de le vérifier. On relève la présence de trous de poteau circulaires irréguliers (A à L et N) ou quadrangulaires (M), moins nombreux le long du mur sud et profonds de 5 à 12 cm, celle d'un creusement ayant servi de réceptacle à une amphore à l'ouest (O), d'un plus grand creusement localisé contre le mur nord en son centre, de plan irrégulier composé d'un bord droit au nord et arrondi au sud et profond de 5 cm (P) et d'un sillon en fer à cheval parallèle au mur sud, légèrement décentré vers l'ouest (Q).

Trois complements principaux successifs ont été observés en coupe. Reposant sur le niveau d'occupation, une première couche de démolition est constituée, dans la partie est de la cave, de fragments d'*imbrices* et de *tegulae* rubéfiés mêlés à du limon charbonneux. Elle semble consécutive à l'effondrement d'une toiture causé par un incendie. Deux blocs architecturaux en calcaire (un bloc parallélépipédique et une base de colonne toscane détériorée par l'incendie) ont été découverts dans cette couche, à 2,30 m de distance l'un de l'autre. La deuxième couche, toujours dans la partie est, se compose d'adobes désagrégées et rubéfiées et résulte de l'effondrement des murs élevés en terre crue et revêtus de peintures murales (empreintes en

chevrons correspondant à des stries d'accrochage dans les élévations en torchis) (fig. 38). Les enduits sont très dégradés, les mortiers ont été fragilisés et les pigments ont viré sous l'effet de la chaleur. Parmi les fragments identifiables, on trouve des fonds blancs avec des bandes d'encadrement dans les tons brun rouge, mais l'absence de remontage et l'hétérogénéité des fragments vont plutôt dans le sens d'un amoncellement de gravats dans la structure. Le dernier comblement mêle de la terre grise, des fragments de tuiles brûlées, d'adobes rubéfiées et de la petite blocaille de craie.

Si les dimensions et le type de remplissage de la cave de la rue de l'Écu n'ont rien d'étonnant, la composition du mobilier associé, principalement recueilli dans la couche d'occupation et les deux premiers niveaux de démolition, semble attester un statut particulier. Un carroyage a été installé durant la fouille pour localiser précisément chaque objet ou fragment d'objet et restituer d'éventuels regroupements (Rollet, Louis 2005, p. 49-50). L'assemblage s'est révélé varié, riche et singulier : fragments de céramique, dont un récipient cylindrique en céramique claire inédit avec bourrelet à la base de l'épaule, bord rentrant, lèvre épaisse et aplatie (INDÉT.-CHAMP Indét.), un vase zoomorphe en terre sigillée (voir *infra*), cent fragments de récipients en verre incolore composant dix individus (dont des fragments de flacon cylindrique à anses delphiniformes de type Isings 100a et de cruche sphérique de type Isings 121a)<sup>23</sup>, quelques objets en os (quatre fragments d'épingles et une cuillère incomplète de type Béal A XXIV, 2), plusieurs objets en métal, entiers ou partiellement conservés (bague en bronze, deux éléments de clé, des éléments de serrure et de fermeture de meuble ou de coffret, d'huissierie et de décoration, deux éléments liés à l'équipement du cheval, des pièces de liaison et d'assemblage servant pour l'architecture, des ferrures, deux éléments de scie et un marteau), auxquels s'ajoutent neuf monnaies très usées (huit sesterces et un *dupondius*, de la plus ancienne monnaie frappée à l'effigie de Trajan ou Hadrien à la plus récente émise sous Commode), dont cinq sont concentrées dans un carré de moins de 1 m de côté, dans le quart nord-est de la cave. Le mobilier céramique et le lot de monnaies indiquent un remblaiement dans le troisième quart du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le vase zoomorphe de 0,26 m de haut est une production de terre sigillée provenant des ateliers du centre de la Gaule. Il s'agit d'une forme haute à panse cylindrique, dont l'ouverture, assez étroite, se trouve derrière la tête<sup>24</sup>. Les parois sont décorées de scènes figurées incisées (fig. 39 et 40). Certains fragments ont subi l'action du feu, d'où les modifications de teintes observables sur la figurine reconstituée. Il représente, sur la partie basse, des combats de gladiateurs et, sur la partie haute, des lions et panthères. Une tête zoomorphe moulée ainsi que deux jambes pliées ajoutées en surface figurent un singe assis. Deux petits bourrelets appliqués entre ses pattes correspondent au départ d'un phallus fragmentaire. Ce singe appartiendrait à la famille des macaques, qui vit actuellement dans le nord et l'est de l'Afrique (Maghreb, Égypte, Éthiopie). La forme particulière

de ce vase, l'applique de tête de singe et l'incision des décors diffèrent des sigillées moulées fabriquées « en série » ; il s'apparente plus à une œuvre unique faite sur commande.

De nombreux exemplaires de ce type de récipient, en terre cuite ou en verre, sont connus en Gaule, avec des variations de détail d'un objet à l'autre, qui concernent surtout la position des mains et la nature de l'objet tenu par le singe<sup>25</sup>. Ce modèle de vase est fréquent dans les lieux de culte et en contexte funéraire. Plusieurs exemplaires en terre cuite sont conservés au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (Blanchet 1901, p. 253-254 ; Rouvier-Jeanlin 1972, p. 340-591, n° 1071-1087). Quatre vases sont répertoriés sur le site de Reims (Blanchet 1901, p. 253-254, fig. 35) ; ils appartiennent à la collection archéologique constituée par Théophile Habert à l'issue de fouilles réalisées au XIX<sup>e</sup> s. et proviennent tous de contextes funéraires. Ils ont malheureusement été perdus lors des différentes destructions du musée de la ville. Ils sont issus de la nécropole de « la Croix-Saint-Marc » (à l'extrémité est de la ville du Haut-Empire, au débouché du *decumanus maximus*, au sud de cette rue)<sup>26</sup>, d'une sépulture de petite fille au lieu-dit « la Fosse-Planta » (dans l'actuel quartier du Mont-d'Arène, situé dans le quart nord-ouest de la ville du Haut-Empire)<sup>27</sup> et de la nécropole dite de « la Maladrerie » (située en vis-à-vis de « la Croix-Saint-Marc » au nord du *decumanus maximus*)<sup>28</sup>. Les catalogues mentionnent tous l'existence de récipients en verre associés.

Pendant l'Antiquité, la figure du singe est traditionnellement associée à l'univers du théâtre comique (d'où probablement sa présence dans les tombes d'enfants), aux combats de gladiateurs et aux jeux du cirque. D'après Monique Clavel-Lévêque, la gamme de gibier utilisée dans les simulacres de chasse s'élargit au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et les marchands, depuis les colonies africaines, font venir d'impressionnants animaux tels des léopards ou des lions et même « des rhinocéros d'Égypte et des singes d'Éthiopie » (1984). Ainsi, le singe rémois du catalogue Habert (p. 99, n° inv. 3354) affiche sur l'épaule gauche un bouclier similaire à ceux des gladiateurs. Un autre spécimen rémois porte des entraves aux pieds.

Les représentations de théâtre et de spectacles sont fréquentes dans l'iconographie associée aux mystères de Bacchus, Cybèle ou Attis, dans lesquels ces divertissements tiennent une place importante (Vermaseren 1966, p. 54-59). Le singe est également intégré au culte isiaque, en référence à la figure du babouin qui symbolisait Thot, le dieu scribe dans l'Égypte ancienne. Le vase en terre cuite rouge moulée représentant un singe ithyphallique assis, découvert lors de la fouille rue Baudimont à Arras (Pas-de-Calais) provient d'un édifice dédié aux dieux orientaux Attis et Cybèle, daté de la première moitié du III<sup>e</sup> s. (Collectif 1990). Le *mithraeum* des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) a livré deux exemplaires analogues (Thévenot 1948, p. 324, nos 110 et 110bis, fig. 28).

Le mobilier rare, original et de très belle facture découvert dans la cave de la rue de l'Écu a conduit à l'hypothèse d'un lieu

23. Étude du verre réalisée dans le cadre du rapport de fouille par Hubert Cabart (†) et Aurore Louis (Inrap) (Rollet, Louis 2005, p. 63-68).

24. Étude céramique réalisée dans le cadre du rapport par Xavier Deru et Guillaume Florent (UMR 8164, HALMA, université Lille-III) (Rollet, Louis 2005, p. 68-74).

25. D'après l'étude documentaire réalisée dans le cadre du rapport par A. Louis (Inrap, UMR 5189 HiSoMa) (Rollet, Louis 2005, p. 74-83).

26. Habert 1901, p. 164, n° inv. 4601 à 4619 ; p. 180, n° inv. 4838.

27. Maxe-Werly 1886, p. 145.

28. Habert 1901, p. 99, n° inv. 3354 ; p. 200, n° inv. 5184.



Fig. 39 – Rue de l'Écu (40) : vues de face, de détail et de profil du vase zoomorphe découvert dans la cave 115 (clichés : P. Rollet).

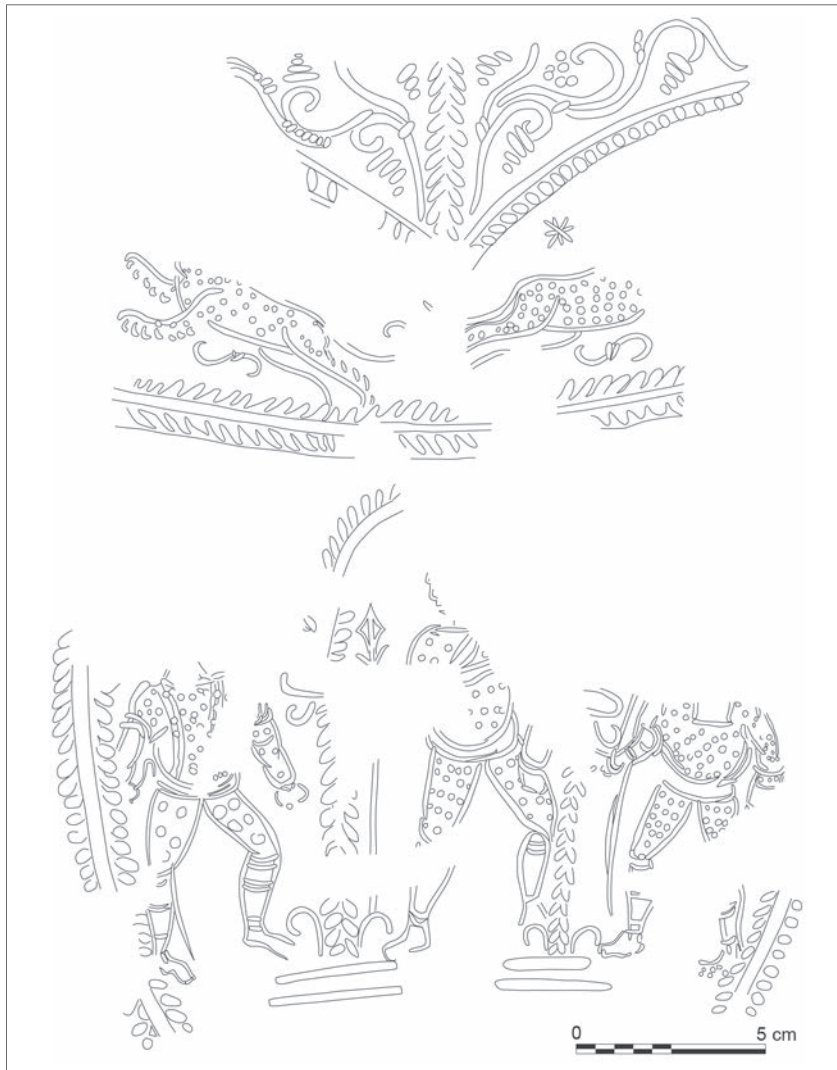


Fig. 40 – Rue de l’Écu (40) : développé du décor de la panse du vase zoomorphe (scène avec trois gladiateurs) (dessin : G. Florent, UMR 8164 HALMA, université Lille-III).

de culte domestique, même si ses dimensions restent importantes pour ce type d’endroit. La présence, dans le sol de la cave, d’une fosse pour accueillir une amphore et la découverte de plusieurs outils, dont certains utilisés pour le travail du bois, suggèrent une fonction parallèle de stockage et de remise à outils. Les éléments stratigraphiques et chronologiques dont nous disposons ne permettent pas de savoir si son utilisation comme lieu de culte remonte à sa construction ou accompagne le réaménagement d’une cave plus ancienne.

\*  
\* \*

Les caves antiques mises au jour lors de la fouille du tramway forment un échantillon représentatif des aménagements des découvertes rémoises, en termes d’état de conservation, de localisation, de densité et d’architecture. Malgré un corpus restreint et plusieurs exemplaires incomplets, cette première approche synthétique sur les caves de *Durocortorum* nous autorise quelques propositions interprétatives, sans toutefois permettre d’établir une véritable typologie.

Du point de vue des modes de construction, quelques traits communs se retrouvent d’un site à l’autre. Les maçonneries des murs sont réalisées à l’aide de pierres calcaires (plus rarement à base de meulières ou de grès) et/ou de moellons de craie avec, dans certains cas, l’emploi de la terre cuite. Les effets décoratifs observés sur les murs restent limités et ne reposent, *a priori*, que sur l’alternance des types de matériaux (terre cuite et craie/calcaire) afin de créer un contraste de couleur et sur un traitement particulier des joints de mortier. Les assises de briques et les incisions visibles sur les moellons de craie de certains exemplaires ne peuvent être considérées *stricto sensu* comme de véritables décors (fonction architecturale pour les premières et marques de taille pour les secondes). L’emploi de moellons de craie dans les maçonneries est vraisemblablement plus fréquent dans les structures les plus récentes. À l’inverse, les murs bâtis en tuile semblent plus anciens. Pour le reste, les exemplaires de l’opération du tramway ne présentent sans doute pas suffisamment de traits distinctifs, sans compter le mauvais état de conservation et le manque de disparité chronologique, puisque seuls six d’entre eux sont comblés avant le III<sup>e</sup> s.

En ce qui concerne le rôle attribué aux caves, plusieurs indices vont dans le sens de leur plurifonctionnalité. Contrairement à quelques exemples rémois, comme rues du Président Franklin-Roosevelt (17), Saint-Symphorien (50), de l'Écu (40) ou de Venise (73), aucune cave de la fouille du tramway ne se distingue véritablement des autres caves de la ville du point de vue des aménagements internes. Seuls quelques objets appartiennent à la sphère culturelle ou sont utilisés pour certaines activités artisanales, mais aucun n'a été découvert en position fonctionnelle et ne peut donc être retenu comme critère déterminant. C'est la mise en corrélation de plusieurs éléments qui fait sens : localisation, type d'activités rencontrées, liens avec les autres vestiges et catégorie de mobilier. L'examen du plan, des dimensions et des données architecturales n'a révélé aucune distinction fonctionnelle.

On fera remarquer que les caves citées au long du texte se répartissent dans l'ensemble de la ville du Haut-Empire, à l'exception du quart nord-est qui est, de toute évidence, le moins bien documenté. Ce secteur bénéficiera toutefois prochainement des résultats des fouilles réalisées sur les anciens terrains du Sernam (Bontrond dir. à paraître b ; Cavé dir. à paraître a et b ; Mamie dir. à paraître ; Jouhet dir. à paraître). Les découvertes n'intéressent donc pas seulement les quartiers périphériques et les quartiers à vocation artisanale ou commerciale supposée, mais aussi le centre de l'agglomération antique comme rue Saint-Symphorien (50). La quantité de caves attestées dans le

centre est certes moins importante, mais les surfaces étudiées sont nettement moindres et la pression urbaine est telle que le taux d'occupation ne permet pas la construction ou la réfection d'un grand nombre d'entre elles. Les quartiers périphériques, que l'on associe communément aux populations d'artisans ou de commerçants/négociants, sont en dehors des limites du centre ancien et sont donc urbanisés plus tard ; ils bénéficient à ce titre de plus d'espace pour construire, notamment en sous-sol.

Enfin, il convient d'insister sur la nécessité de replacer systématiquement ces structures dans leur contexte de découverte, à l'échelle du site, de l'îlot et de la ville antique. L'objectif affiché est en effet de voir si les rythmes de construction propres à la ville entière se reflètent dans les modalités d'évolution des caves. Il s'agira, dans les années à venir, de mettre en perspective la chronologie des exemplaires situés en façade de rue avec la construction des portiques datée de la fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette analyse n'a pas pu être menée dans le présent article, car la date de construction des caves est trop rarement précisée par la présence de mobilier.

Les liens potentiels avec les pièces de surface doivent être recherchés et analysés, de manière à permettre de caractériser même des sites pauvres en vestiges. La fouille des caves détruites par incendie se doit d'être minutieuse, d'autant plus en ces temps de généralisation de la fouille mécanisée et face à des vestiges mal conservés, car ces structures peuvent s'avérer riches d'informations.